

## La Sun Life annonce ses résultats du quatrième trimestre et de l'exercice 2022

L'information contenue dans le présent document est fondée sur les résultats financiers intermédiaires non audités de la Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») pour la période close le 31 décembre 2022. Les termes « la Compagnie », « Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la FSL inc. et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. Nous gérons nos activités et présentons nos résultats financiers en fonction de cinq secteurs d'activité : Canada, États-Unis (É.-U.), Gestion d'actifs, Asie et Organisation internationale. Le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) s'entend du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires déterminé conformément aux normes IFRS. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

**TORONTO, ONTARIO – (le 8 février 2023)** – La Financière Sun Life inc. (TSX : SLF) (NYSE : SLF) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2022.

- Le bénéfice net déclaré du quatrième trimestre de 2022 s'est établi à 951 M\$, en baisse de 12 %, comparativement au quatrième trimestre de 2021; le rendement des capitaux propres déclaré<sup>1)</sup> s'est établi à 15,1 %.
- Le bénéfice net sous-jacent<sup>1)</sup> du quatrième trimestre de 2022 s'est établi à 990 M\$, en hausse de 10 %, comparativement au quatrième trimestre de 2021; le rendement des capitaux propres sous-jacent<sup>1)</sup> s'est établi à 15,7 %.
- Le bénéfice net déclaré de l'exercice 2022 s'est établi à 3 060 M\$, en baisse de 22 %, comparativement à l'exercice 2021; le rendement des capitaux propres déclaré<sup>1)</sup> s'est établi à 12,5 %.
- Le bénéfice net sous-jacent de l'exercice 2022<sup>1)</sup> s'est établi à 3 674 M\$, en hausse de 4 %, comparativement à l'exercice 2021; le rendement des capitaux propres sous-jacent<sup>1)</sup> s'est établi à 15,1 %.

« La Sun Life a produit des résultats solides au quatrième trimestre, grâce à la croissance des bénéfices aux États-Unis et au Canada, a déclaré Kevin Strain, président et chef de la direction de la Sun Life. Notre modèle d'affaires équilibré et diversifié a soutenu les excellents résultats de l'exercice 2022, notamment une augmentation de 18 % des ventes d'assurance, un rendement solide de nos activités aux États-Unis et au Canada, et des rentrées nettes de 21,5 G\$ à Gestion SLC. »

« En 2022, nous avons continué d'accélérer notre stratégie Incidence sur le Client, et avons ainsi aidé environ 85 millions de Clients de partout au monde à atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain. Nous avons conçu de nouveaux outils et processus et ajouté des solutions afin de rehausser l'expérience Client et de tenir compte de l'évolution de leurs besoins. Sans oublier notre portée et nos capacités accrues en raison du déploiement efficace de capital pour la conclusion de nouvelles ententes de bancassurance en Asie, l'acquisition de Advisors Asset Management, Inc., une société de distribution aux particuliers fortunés aux États-Unis qui entre dans le giron de Gestion SLC, l'établissement d'un partenariat stratégique en gestion d'actifs avec Phoenix Group, qui s'inscrit dans notre projet de vendre nos activités au Royaume-Uni, et l'amorce de l'intégration de DentaQuest aux États-Unis. Nous avons terminé l'exercice avec une situation du capital enviable et nous sommes bien positionnés pour la transition à IFRS 17. Toutes ces réalisations, nous les devons à nos gens d'exception, comme en témoigne la distinction Great Place to Work que nous avons obtenue dans plusieurs pays où nous exerçons nos activités. »

		Résultats trimestriels		Cumuls annuels	
Rentabilité		T4 22	T4 21	2022	2021
	Bénéfice net déclaré – Actionnaires ordinaires (en millions de dollars)	951	1 078	3 060	3 934
	Bénéfice net sous-jacent (en millions de dollars) <sup>1)</sup>	990	898	3 674	3 533
	Bénéfice par action déclaré (en dollars) <sup>2)</sup>	1,62	1,83	5,21	6,69
	Bénéfice par action sous-jacent (en dollars) <sup>1), 2)</sup>	1,69	1,53	6,27	6,03
	Rendement des capitaux propres déclaré <sup>1)</sup>	15,1 %	18,0 %	12,5 %	17,1 %
	Rendement des capitaux propres sous-jacent <sup>1)</sup>	15,7 %	15,0 %	15,1 %	15,4 %
Croissance		T4 22	T4 21	2022	2021
	Souscriptions d'assurance (en millions de dollars) <sup>1)</sup>	1 843	1 606	4 321	3 674
	Souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs (en millions de dollars) <sup>1)</sup>	45 754	56 708	204 113	228 408
	Valeur des affaires nouvelles (en millions de dollars) <sup>1)</sup>	468	494	1 253	1 346
	Actif géré (en milliards de dollars) <sup>1), 3)</sup>	1 326	1 445		
Solidité financière		T4 22	T4 21		
	Ratios du TSAV (à la clôture de la période) <sup>4)</sup>				
	Financière Sun Life inc.	130 %	145 %		
	Sun Life du Canada <sup>5)</sup>	127 %	124 %		
	Ratio de levier financier (à la clôture de la période) <sup>1), 6)</sup>	25,1 %	25,5 %		

<sup>1)</sup> Mesure financière non conforme aux normes IFRS. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et de notre rapport de gestion pour la période close le 31 décembre 2022 (le « rapport de gestion annuel de 2022 »).

<sup>2)</sup> Tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire.

<sup>3)</sup> L'actif géré est constitué de notre fonds général et des fonds distincts dans nos états de la situation financière, ainsi que d'autres actifs de tiers dont la gestion est assurée par la Compagnie (« autres éléments de l'actif géré »). Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et de notre rapport de gestion annuel de 2022.

<sup>4)</sup> Pour plus de renseignements sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (le « TSAV »), se reporter à la rubrique E, « Solidité financière », du présent document. Nos ratios du TSAV sont calculés conformément à la ligne directrice du BSIF intitulée Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie.

<sup>5)</sup> La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada ») est la principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc.

<sup>6)</sup> Pour l'exercice 2021, le montant comprenait un produit de 2,0 G\$ lié aux placements de titres de créance subordonnés conclus en novembre 2021, dont une tranche de 1,5 G\$ n'était pas admissible à titre de capital à l'égard du TSAV au moment de l'émission du fait qu'elle était assujettie à des modalités contractuelles exigeant que nous rachetions la totalité des titres sous-jacents dans l'éventualité où l'acquisition de DentaQuest n'était pas conclue. Nous avons conclu l'acquisition de DentaQuest le 1<sup>er</sup> juin 2022.

## Points saillants financiers et opérationnels – Comparaison trimestrielle (entre le T4 2022 et le T4 2021)

Notre stratégie repose sur des secteurs d'activité clés, pour lesquels nous voulons être un chef de file dans les marchés où nous exerçons nos activités.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires			Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) <sup>1)</sup>			Souscriptions d'assurance <sup>1)</sup>			Souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs <sup>1)</sup>		
	T4 22	T4 21	Variation	T4 22	T4 21	Variation	T4 22	T4 21	Variation	T4 22	T4 21	Variation
Canada	367	356	3 %	324	266	22 %	246	241	2 %	6 584	5 676	16 %
États-Unis	110	85	29 %	240	72	233 %	1 221	1 020	20 %	—	—	—
Gestion d'actifs	322	140	130 %	313	382	(18) %	—	—	—	37 380	46 986	(20) %
Asie	98	446	(78) %	152	130	17 %	376	345	9 %	1 790	4 046	(56) %
Organisation internationale	54	51	n.s. <sup>2)</sup>	(39)	48	n.s. <sup>2)</sup>	—	—	—	—	—	—
Total	951	1 078	(12) %	990	898	10 %	1 843	1 606	15 %	45 754	56 708	(19) %

<sup>1)</sup> Mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et du rapport de gestion annuel de 2022.

<sup>2)</sup> Non significatif.

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 951 M\$, en baisse de 127 M\$, ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent, reflétant principalement l'incidence défavorable des marchés et les coûts de l'intégration de DentaQuest, partiellement contrebalancés par l'incidence de la modification du taux d'imposition au Canada<sup>1)</sup>, la variation de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS<sup>2)</sup> et les modifications des hypothèses et mesures de la direction. Le bénéfice net déclaré de l'exercice précédent comprenait un profit généré par le premier appel public à l'épargne de notre coentreprise de gestion d'actifs en Inde, partiellement contrebalancé par une hausse des passifs liés aux acquisitions de Gestion SLC<sup>3)</sup>.

Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 990 M\$<sup>4)</sup>, en hausse de 92 M\$, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison de la croissance des affaires, des résultats enregistrés au chapitre de l'assurance et de la santé et de l'apport de l'acquisition de DentaQuest. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la baisse du bénéfice tiré de la gestion de patrimoine et d'actifs, reflétant le recul des marchés boursiers mondiaux, et la hausse du taux d'imposition effectif, comparativement à l'exercice précédent.

Le rendement des capitaux propres déclaré s'est établi à 15,1 % et le rendement des capitaux propres sous-jacent s'est établi à 15,7 % (quatrième trimestre de 2021 – 18,0% et 15,0 %, respectivement). La FSL inc. a clôturé le trimestre avec un ratio du TSAV de 130 %.

En 2022, la Sun Life a obtenu le titre Great Place to Work® au Canada, aux États-Unis, au Vietnam et aux Philippines, soulignant notre culture inclusive et notre engagement envers notre personnel. Cette distinction s'ajoute à celles de nos centres de service de l'Asie en Inde et aux Philippines, qui ont la certification depuis quelques années déjà. La Sun Life favorise un milieu de travail équitable où la diversité est appuyée, en plus d'offrir les ressources et la souplesse requises pour soutenir le mieux-être sur les plans mental, physique et professionnel. Aux États-Unis, nous avons reçu cinq distinctions liées au milieu travail en 2022, notamment le titre 2022 Top Place to Work décerné par le *Boston Globe* pour la cinquième fois d'affilée à la Sun Life États-Unis. Gestion SLC a quant à elle obtenu pour la troisième année d'affilée le titre 2022 Best Places to Work in Money Management décerné par Pensions & Investments<sup>5)</sup>.

### Canada : Leader en santé, en gestion de patrimoine et en assurance

Le bénéfice net déclaré au Canada s'est établi à 367 M\$, en hausse de 11 M\$, ou 3 %, comparativement à l'exercice précédent, reflétant principalement l'incidence de la modification du taux d'imposition au Canada<sup>1)</sup> et l'augmentation du bénéfice net sous-jacent, partiellement contrebalancées par la diminution de la valeur des placements immobiliers et la baisse des profits sur les marchés des actions.

Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 324 M\$, en hausse de 58 M\$, ou 22 %, comparativement à l'exercice précédent, reflétant principalement les éléments relatifs aux résultats et la hausse du bénéfice tiré des placements. La croissance enregistrée en assurance et en santé a été en grande partie contrebalancée par la baisse des résultats au chapitre de la gestion de patrimoine découlant du recul des marchés boursiers. Les résultats enregistrés au quatrième trimestre comprenaient des résultats favorables au chapitre de la morbidité reflétant principalement la diminution du nombre de règlements et l'augmentation des marges à la Sun Life Santé, et les profits tirés des placements.

<sup>1)</sup> Le 15 décembre 2022, une loi prévoyant d'imposer une surtaxe additionnelle de 1,5 % sur le revenu imposable des banques et des compagnies d'assurance supérieur à 100 M\$ a été promulguée au Canada (« modification du taux d'imposition au Canada »). Cette loi s'applique rétroactivement au budget fédéral du 7 avril 2022. Pour cette raison, le bénéfice net déclaré de la Compagnie et de la Sun Life Canada a augmenté de 127 M\$ et de 76 M\$, respectivement, au quatrième trimestre, reflété aux postes Modifications des hypothèses et mesures de la direction et Autres ajustements. Se reporter à la rubrique C, « Rentabilité », du présent document pour plus de renseignements.

<sup>2)</sup> MFS Investment Management (la « MFS »).

<sup>3)</sup> Reflète la variation des paiements futurs estimatifs au titre des contreparties éventuelles liées à l'acquisition et des options d'achat des participations restantes des sociétés liées de Gestion SLC.

<sup>4)</sup> Se reporter à la rubrique C, « Rentabilité », du présent document pour plus de précisions sur les éléments relatifs aux résultats et à la rubrique G, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour un rapprochement entre le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent.

<sup>5)</sup> Pensions & Investments, source d'information d'envergure mondiale en gestion de portefeuille.

Les souscriptions d'assurance enregistrées au Canada se sont établies à 246 M\$, en hausse de 2 % d'un exercice à l'autre, l'augmentation des ventes de contrats importants de garanties collectives à la Sun Life Santé ayant été largement contrebalancée par la diminution des souscriptions d'assurance-vie entière avec participation individuelle. Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées au Canada se sont chiffrées à 7 G\$, en hausse de 16 %, en raison de l'augmentation des souscriptions de solutions à cotisations déterminées<sup>1)</sup> aux Régimes collectifs de retraite (« RCR »), partiellement contrebalancée par la baisse des souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine.

Nous continuons de fournir des solutions novatrices et de simplifier les interactions des Clients avec nous. Au quatrième trimestre de 2022, nous avons publié à l'intention des promoteurs de régime deux rapports d'observations basées sur des données, qui soulignent des façons pour eux de mieux appuyer leurs employés dans l'adoption d'un mode de vie sain. Ces rapports offrent une analyse en profondeur portant sur plus de 1,5 million de participants de régime et relèvent les tendances et risques potentiels en santé. Nous respectons ainsi notre engagement d'élaborer des solutions qui donnent aux Clients les moyens d'agir pour améliorer leur santé, comme notre service novateur de coach en santé mentale, de gestion du stress et de bien-être, Soins virtuels Lumino Santé. De plus, conformément à notre raison d'être qui consiste à aider les Canadiens à atteindre une sécurité financière durable, nous avons, du côté de la gestion de patrimoine, poursuivi le virage numérique pour les promoteurs afin de simplifier leur expérience et d'offrir aux participants des ressources numériques pour gérer leur parcours financier. Les participants qui utilisent ces ressources ont des soldes plus élevés, cotisent davantage et sont plus enclins à regrouper leurs actifs auprès de nous.

## États-Unis : Leader en santé et en garanties collectives

Le bénéfice net déclaré aux États-Unis s'est établi à 110 M\$, en hausse de 25 M\$, ou 29 %, comparativement à l'exercice précédent, en raison de l'augmentation du bénéfice net sous-jacent, partiellement contrebalancée par l'incidence des marchés et les coûts liés à l'intégration de DentaQuest.

Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 240 M\$, en hausse de 168 M\$ comparativement à l'exercice précédent, en raison de la croissance dans l'ensemble des secteurs, de l'apport provenant de l'acquisition de DentaQuest et des éléments favorables liés aux résultats. Les résultats enregistrés au cours du trimestre comprennent des résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité reflétant principalement la baisse du nombre de règlements en assurance-maladie en excédent de pertes et en assurance-invalidité collective, et les profits tirés des placements, partiellement contrebalancés par les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité en raison de règlements d'un montant plus élevé. Par rapport à l'exercice précédent, les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité aux Garanties collectives se sont améliorés de façon significative en raison de la baisse des règlements liés à la COVID-19.

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation du bénéfice net déclaré et du bénéfice net sous-jacent de 9 M\$ et de 17 M\$, respectivement.

Les souscriptions d'assurance enregistrées aux États-Unis se sont établies à 1,2 G\$, en hausse de 20 % d'un exercice à l'autre, en raison de la hausse des ventes de garanties de frais dentaires<sup>2)</sup> et d'assurance collective, partiellement contrebalancée par la baisse des souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes.

Pour soutenir notre priorité stratégique qui consiste à aider les Clients à accéder aux soins de santé et à obtenir la couverture dont ils ont besoin, DentaQuest a étendu ses services Advantage Dental+ en ajoutant quatre nouveaux cabinets dentaires en Floride. Ces services sont situés dans des régions où les options pour les soins dentaires sont rares, augmentant ainsi l'accès à des soins buccodentaires dans des collectivités mal desservies.

En outre, nous continuons de simplifier les interactions des Clients avec nous en améliorant nos capacités de connectivité numérique grâce à des interfaces de programmation d'applications (« API »), qui réduisent les tâches administratives manuelles, automatisent les processus, améliorent l'exactitude et permettent les mises à jour en temps réel. Par exemple, nous avons simplifié le processus de demande d'assurance-vie grâce à cette nouvelle fonctionnalité numérique, et les participants peuvent maintenant utiliser le processus en ligne 97 % du temps, comparativement à 50 % lorsque cette fonctionnalité n'est pas utilisée.

## Gestion d'actifs : Leader mondial dans les catégories d'actifs publics et alternatifs grâce à la MFS et à Gestion SLC

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs s'est établi à 322 M\$, en hausse de 182 M\$ comparativement à l'exercice précédent, qui incluait une charge relative à l'augmentation des passifs liés aux acquisitions de Gestion SLC<sup>3)</sup> au quatrième trimestre de 2021. Le bénéfice net déclaré enregistré au quatrième trimestre de 2022 reflète aussi une baisse de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS, en grande partie contrebalancée par la baisse du bénéfice net sous-jacent.

Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 313 M\$, en baisse de 69 M\$, ou 18 % comparativement à l'exercice précédent, en raison principalement de la baisse des résultats enregistrés par la MFS, reflétant en grande partie le recul des marchés boursiers mondiaux qui a contribué à la baisse de l'actif net moyen, partiellement contrebalancée par la diminution des charges liées à la rémunération variable et par la hausse du rendement net des placements. Le bénéfice net sous-jacent de Gestion SLC s'est établi à 38 M\$, en baisse de 2 M\$, ou 5 % par rapport à l'exercice précédent. La hausse du bénéfice tiré des honoraires, reflétant une solide mobilisation de capitaux et un déploiement de capital sur l'ensemble de la plateforme, a été contrebalancée en grande partie par les pertes sur les placements immobiliers.

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation du bénéfice net déclaré et du bénéfice net sous-jacent de 21 M\$ et de 20 M\$, respectivement.

<sup>1)</sup> Les souscriptions de régimes à cotisations déterminées comprennent les souscriptions au titre des affaires conservées.

<sup>2)</sup> Les ventes de garanties de frais dentaires comprennent les ventes provenant de DentaQuest, acquise le 1<sup>er</sup> juin 2022.

<sup>3)</sup> Reflète la variation des paiements futurs estimatifs au titre des contreparties éventuelles liées à l'acquisition et des options d'achat des participations restantes des sociétés liées de Gestion SLC.

Gestion d'actifs a clôturé le quatrième trimestre de 2022 avec un actif géré de 952 G\$, qui se composait d'un actif de 742 G\$ (548 G\$ US) provenant de la MFS et d'un actif de 210 G\$ provenant de Gestion SLC. Les sorties nettes totales de 12,6 G\$ enregistrées au quatrième trimestre de 2022 reflètent les sorties nettes d'environ 16,1 G\$ (11,9 G\$ US) de la MFS, partiellement contrebalancées par les entrées nettes d'environ 3,5 G\$ de Gestion SLC.

La MFS conserve sa position de chef de file du marché des fonds offerts aux particuliers aux États-Unis, en clôturant l'exercice au 10<sup>e</sup> rang selon l'actif géré<sup>1)</sup>. Au quatrième trimestre de 2022, 97 % de l'actif s'inscrivant dans les fonds de la MFS offerts aux particuliers aux États-Unis se classaient dans la moitié supérieure de leurs catégories Morningstar pour ce qui est du rendement sur dix et cinq ans, et 48 % se classaient dans la moitié supérieure de leurs catégories Morningstar pour ce qui est du rendement sur trois ans. Le ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS<sup>2)</sup> s'est établi à 40 % au quatrième trimestre de 2022, comparativement à 43 % à l'exercice précédent, reflétant la baisse de l'actif net moyen.

Gestion SLC continue de progresser dans ses engagements en matière de lutte contre les changements climatiques, et ses efforts sont axés sur la détermination de cibles provisoires quant à l'objectif d'atteindre zéro émission nette d'ici 2050. Au quatrième trimestre de 2022, InfraRed Capital Partners Inc. (« InfraRed ») s'est fixé des cibles provisoires qui s'alignent sur les critères de l'initiative Net Zero Asset Managers<sup>3)</sup>, en ayant notamment 70 % des actifs visés<sup>4)</sup> qui s'alignent<sup>5)</sup> d'ici 2030. De plus, depuis 12 ans, BentallGreenOak (« BGO ») obtient d'excellents résultats pour sa plateforme de placements immobiliers mondiaux au classement annuel du Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB), démontrant ainsi son leadership dans les placements durables.

## Asie : Leader régional axé sur les marchés en croissance rapide

Le bénéfice net déclaré en Asie s'est établi à 98 M\$, en baisse de 348 M\$, ou 78 % comparativement à l'exercice précédent, en raison du profit généré par le PAPE de notre coentreprise de gestion d'actifs en Inde et de l'incidence défavorable des marchés au cours de l'exercice considéré.

Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 152 M\$, en hausse de 22 M\$, ou 17 % comparativement à l'exercice précédent, en raison de la croissance des affaires et des résultats enregistrés au chapitre de l'assurance et de la santé, et de l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre de la mortalité par rapport à l'exercice précédent qui comprenait des règlements liés à la COVID-19, partiellement contrebalancés par la baisse du bénéfice tiré des honoraires attribuable au recul des marchés des actions. Les pressions exercées par les affaires nouvelles à Hong Kong ont été contrebalancées par les profits tirés des affaires nouvelles à la Division International et au Vietnam.

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation du bénéfice net déclaré et du bénéfice net sous-jacent de 5 M\$ et de 1 M\$, respectivement.

Les souscriptions d'assurance enregistrées en Asie se sont établies à 376 M\$, en hausse de 9 % d'un exercice à l'autre, en raison de l'augmentation des souscriptions en Inde, à la Division International, aux Philippines et au Vietnam, partiellement contrebalancée par la baisse des souscriptions en Chine et à Hong Kong. Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine en Asie se sont établies à 2 G\$, en baisse de 56 %, en raison de la diminution des souscriptions aux Philippines, en Inde et à Hong Kong.

Nous continuons de mettre en œuvre notre stratégie d'excellence de la distribution. Au Vietnam, nous avons enregistré un rendement hors du commun en tirant parti de nos ententes de bancassurance et en formant une équipe de professionnels axés sur l'offre de services globaux de qualité pour répondre aux besoins de nos Clients, ce qui a mené à une forte croissance dans notre réseau d'agences. Bénéficiant de la croissance profitable et durable de la Sun Life Asie, au Vietnam, nous étions l'un des acteurs ayant la croissance la plus rapide parmi les 10 principaux assureurs vie, avec des souscriptions d'agence au quatrième trimestre de 2022 et un nombre de personnes qualifiées pour la MDRT<sup>6)</sup> qui ont plus que triplés par rapport à l'exercice précédent<sup>7)</sup>.

En janvier 2023, nous avons annoncé la signature d'une entente de bancassurance exclusive d'une durée de 15 ans à Hong Kong avec la Dah Sing Bank (« Dah Sing »); nous nous attendons à ce que les souscriptions commencent en juillet 2023, sous réserve des processus et approbations réglementaires. Cette entente prévoit que la Sun Life sera le fournisseur exclusif de solutions d'assurance-vie pour les 570 000 clients particuliers de la Dah Sing, pour les aider à combler leurs besoins d'épargne et d'assurance à toutes les étapes de la vie. Il s'agit de la première entente de bancassurance exclusive de la Sun Life à Hong Kong, et d'un complément utile au réseau existant de plus de 2 500 conseillers en assurance. Hong Kong est un marché prospère pour l'assurance-vie en Asie. La bancassurance y est un réseau de distribution clé, et elle représente 50 % de la composition de la distribution d'assurance-vie.

<sup>1)</sup> Selon un rapport de la plateforme Simfund d'ISS Market Intelligence.

<sup>2)</sup> Mesure financière non conforme aux normes IFRS. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et de notre rapport de gestion annuel de 2022.

<sup>3)</sup> Regroupement de gestionnaires d'actifs de partout dans le monde qui soutiennent l'objectif de réduire les émissions nettes à zéro d'ici 2050 ou avant.

<sup>4)</sup> Les actifs visés se composent d'environ 83 % de l'actif géré mondial d'InfraRed au 30 juin 2022. Les fonds dont les actifs sont vendus ou transférés actuellement selon la stratégie originale du fonds ne sont pas inclus dans cet engagement.

<sup>5)</sup> Alignement sur un parcours de zéro émission nette, défini selon les critères établis dans le Net Zero Investment Framework. Les critères sont propres aux catégories d'actifs. Parcours est le terme utilisé pour décrire les émissions, les technologies et les trajectoires de placement qui seront nécessaires pour atteindre l'objectif de zéro émission. (Paris Aligned Investment Initiative. « Net Zero Investment Framework: Implementation Guide », 2021).

<sup>6)</sup> Million Dollar Round Table (« MDRT »), association indépendante regroupant les meilleurs professionnels de l'assurance-vie et des services financiers du monde.

<sup>7)</sup> Selon les chiffres de décembre 2022.

## Organisation internationale

Le bénéfice net déclaré de l'Organisation internationale s'est établi à 54 M\$, en hausse de 3 M\$, ou 6 % comparativement à l'exercice précédent, en raison de l'incidence nette de litiges d'ordre fiscal<sup>1)</sup> en grande partie contrebalancée par la variation du bénéfice net sous-jacent.

La perte nette sous-jacente s'est chiffrée à 39 M\$, comparativement au bénéfice net de 48 M\$ de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation du taux d'imposition effectif, partiellement contrebalancée par la baisse des charges.

## Adoption de la norme IFRS 17, Contrats d'assurance (« IFRS 17 ») et de la norme IFRS 9, Instruments financiers (« IFRS 9 ») en 2023

Pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, nous adopterons IFRS 17, qui remplacera la norme IFRS 4, *Contrats d'assurance*. IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information relatifs aux contrats d'assurance. Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023, nous adopterons également IFRS 9, qui remplacera IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

L'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 ne devrait pas avoir d'incidence significative sur nos stratégies d'affaires globales; cependant, au moment de la transition, le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les changements dans l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et le moment choisi pour la comptabilisation des bénéfices, en combinaison avec IFRS 9, devraient avoir l'incidence suivante :

- Transfert net de 4,5 G\$ des capitaux propres attribuables aux actionnaires, principalement en raison de la constitution d'une marge sur services contractuels dans le bilan, entre autres éléments.
- Au retraitement de l'exercice comparatif, diminution de l'ordre de 5 % à 9 %<sup>2)</sup> attendue pour le bénéfice net sous-jacent de 2022.

Le 21 juillet 2022, le BSIF a publié la version finale de la ligne directrice TSAV afin de refléter l'adoption d'IFRS 17, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Le solde de la marge sur services contractuels se qualifiera en tant que capitaux propres de catégorie 1. Nous prévoyons que notre ratio du TSAV affichera une augmentation de l'ordre de 5 % à 9 % au moment de l'adoption et aussi que la génération du capital et les sensibilités du capital demeureront relativement inchangées en vertu du nouveau régime<sup>3)</sup>.

Nos objectifs financiers à moyen terme<sup>4)</sup>, après l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9, au 1<sup>er</sup> janvier 2023, seront les suivants :

- Croissance du bénéfice par action sous-jacent de 8 à 10 %;
- Rendement des capitaux propres sous-jacent de plus de 18 % (en hausse par rapport à plus de 16 % sous IFRS 4);
- Ratio de distribution sous-jacent de 40 % à 50 %.

Nous continuons d'évaluer l'incidence que l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 aura sur nos états financiers consolidés, et les estimations de l'incidence financière pourraient changer. Pour plus de détails, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés de la période close le 31 décembre 2022.

<sup>1)</sup> Les litiges d'ordre fiscal comprennent les produits tirés des placements exonérés d'impôt comptabilisés dans le bénéfice net déclaré, ainsi que l'incidence de la modification du taux d'imposition au Canada. Le 15 décembre 2022, une loi prévoyant d'imposer une surtaxe additionnelle de 1,5 % sur le revenu imposable des banques et des compagnies d'assurance supérieur à 100 M\$ a été promulguée au Canada (« modification du taux d'imposition au Canada »). Cette loi s'applique rétroactivement au budget fédéral du 7 avril 2022. Pour cette raison, le bénéfice net déclaré de l'Organisation internationale a augmenté de 51 M\$ au quatrième trimestre, reflété dans le poste Autres ajustements. Se reporter à la rubrique C, « Rentabilité » du présent document pour plus de renseignements.

<sup>2)</sup> La variation de certains éléments relatifs aux résultats qui dépendent de facteurs liés à l'économie ou à l'environnement opérationnel peut avoir une incidence sur le montant. Cet énoncé constitue un énoncé prospectif au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent document.

<sup>3)</sup> Cet énoncé constitue un énoncé prospectif au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent document.

<sup>4)</sup> Nous estimons que nos objectifs financiers à moyen terme sont raisonnables, toutefois nous pourrions ne pas être en mesure de les atteindre dans l'éventualité où nos hypothèses seraient inexactes. Par conséquent, nos résultats réels pourraient différer de façon significative de nos objectifs financiers à moyen terme décrits ci-dessus. Nos objectifs financiers à moyen terme ne constituent pas des lignes directrices. Ils constituent des mesures financières prospectives non conformes aux normes IFRS, et des renseignements additionnels à ce sujet sont présentés à la rubrique O, « Énoncés prospectifs – Objectifs financiers à moyen terme », de notre rapport de gestion annuel de 2022.

## Table des matières

---

A.	Mode de présentation de nos résultats .....	7
B.	Sommaire financier .....	8
C.	Rentabilité .....	9
D.	Croissance .....	11
E.	Solidité financière .....	13
F.	Rendement des différents secteurs d'activité .....	15
1.	Canada .....	15
2.	États-Unis .....	16
3.	Gestion d'actifs .....	18
4.	Asie .....	20
5.	Organisation internationale .....	21
G.	Mesures financières non conformes aux normes IFRS .....	22
H.	Énoncés prospectifs .....	32

---

## À propos de la Sun Life

La Sun Life est une organisation de services financiers de premier plan à l'échelle internationale qui offre aux particuliers et aux institutions des solutions dans les domaines de la gestion d'actifs et de patrimoine, de l'assurance et de la santé. Elle exerce ses activités dans divers marchés du monde, soit au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, à Hong Kong, aux Philippines, au Japon, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Australie, à Singapour, au Vietnam, en Malaisie et aux Bermudes. Au 31 décembre 2022, l'actif total géré de la Sun Life s'élevait à 1,33 T\$. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site [www.sunlife.com](http://www.sunlife.com).

Les actions de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »), à la Bourse de New York (« NYSE ») et à la Bourse des Philippines (« PSE ») sous le symbole « SLF ».

### A. Mode de présentation de nos résultats

Les termes « la Compagnie », « Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Financière Sun Life inc. et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. Nous gérons nos activités et présentons nos résultats financiers en fonction de cinq secteurs d'activité : Canada, États-Unis, Gestion d'actifs, Asie et Organisation internationale. Pour de plus amples renseignements sur ces secteurs, se reporter à nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires et aux notes annexes (les « états financiers consolidés annuels » et les « états financiers consolidés intermédiaires », respectivement, ainsi que les « états financiers consolidés », collectivement) ainsi qu'à notre rapport de gestion annuel. Nous préparons nos états financiers consolidés selon les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »). Le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) s'entend du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires déterminé conformément aux normes IFRS.

L'information contenue dans le présent document est présentée en dollars canadiens, sauf indication contraire.

#### 1. Utilisation de mesures financières non conformes aux normes IFRS

Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non conformes aux normes IFRS, étant donné que nous estimons que ces mesures fournissent des informations pouvant aider les investisseurs à comprendre notre rendement et à comparer nos résultats trimestriels et annuels d'une période à l'autre. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne font pas l'objet d'une définition normalisée et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS, il n'y a aucun montant calculé selon les normes IFRS qui soit directement comparable. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne doivent pas être considérées de manière isolée ou comme une solution de rechange aux mesures de performance financière établies conformément aux normes IFRS. La rubrique G, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document, notre rapport de gestion annuel de 2022, ainsi que les dossiers de renseignements financiers supplémentaires disponibles à l'adresse [www.sunlife.com](http://www.sunlife.com), sous la rubrique « Investisseurs – Résultats et rapports financiers », présentent des renseignements supplémentaires concernant ces mesures financières non conformes aux normes IFRS, ainsi que des rapprochements avec les mesures conformes aux normes IFRS les plus proches, le cas échéant.

#### 2. Énoncés prospectifs

Certains énoncés du présent document constituent des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. On trouvera à la rubrique H, « Énoncés prospectifs », du présent document des renseignements supplémentaires concernant les énoncés prospectifs et les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses, estimations, attentes et prévisions soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans de tels énoncés prospectifs.

#### 3. Renseignements supplémentaires

Pour de plus amples renseignements sur la FSL inc., se reporter aux états financiers consolidés, aux rapports de gestion annuels et intermédiaires et à la notice annuelle de la FSL inc. pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Ces documents sont déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada et peuvent être consultés à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Sont en outre déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis les états financiers consolidés annuels de la FSL inc., son rapport de gestion annuel et sa notice annuelle dans le rapport annuel de la FSL inc. sur formulaire 40-F, ainsi que ses rapports de gestion intermédiaires et ses états financiers consolidés intermédiaires sur formulaire 6-K. Les documents déposés auprès de la SEC peuvent être consultés à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

#### 4. Éléments à considérer relativement à la pandémie de COVID-19

L'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'écllosion de la maladie à COVID-19 qui a frappé début 2020 avait engendré une pandémie. L'incidence globale de la pandémie de COVID-19 demeure incertaine, et elle dépend de la progression du virus et des mesures prises par les gouvernements, les entreprises et les particuliers, des facteurs qui pourraient varier d'un pays à l'autre et se traduire par des résultats différents. En raison de l'ampleur des circonstances, il est difficile d'évaluer ou de prévoir de manière fiable l'incidence potentielle de cette incertitude sur nos résultats financiers futurs.

Pour plus de détails, se reporter à la rubrique J, « Gestion du risque – 9 – Risques liés à la pandémie de COVID-19 », du rapport de gestion annuel de 2022.

## B. Sommaire financier

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Rentabilité	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
	T4 22	T3 22	T4 21	2022	2021
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>					
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	951	466	1 078	3 060	3 934
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) <sup>1)</sup>	990	949	898	3 674	3 533
<b>Bénéfice par action dilué (en dollars)</b>					
Bénéfice par action déclaré (dilué)	1,62	0,80	1,83	5,21	6,69
Bénéfice par action sous-jacent (dilué) <sup>1)</sup>	1,69	1,62	1,53	6,27	6,03
<b>Bénéfice par action de base déclaré (en dollars)</b>	1,62	0,80	1,84	5,22	6,72
<b>Rendement des capitaux propres (en %)</b>					
Rendement des capitaux propres déclaré <sup>1)</sup>	15,1 %	7,6 %	18,0 %	12,5 %	17,1 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent <sup>1)</sup>	15,7 %	15,5 %	15,0 %	15,1 %	15,4 %
<b>Croissance</b>	<b>T4 22</b>	<b>T3 22</b>	<b>T4 21</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Souscriptions</b>					
Souscriptions d'assurance <sup>1)</sup>	1 843	943	1 606	4 321	3 674
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine <sup>1)</sup>	45 754	43 096	56 708	204 113	228 408
<b>Valeur des affaires nouvelles<sup>1)</sup></b>	<b>468</b>	<b>256</b>	<b>494</b>	<b>1 253</b>	<b>1 346</b>
<b>Actif géré<sup>1)</sup></b>					
Actif du fonds général	205 614	203 567	205 374		
Actif des fonds distincts	125 292	118 564	139 996		
Actif des fonds communs de placement, actif des fonds gérés et autres éléments de l'actif géré <sup>1)</sup>	994 953	952 624	1 099 358		
<b>Total de l'actif géré<sup>1)</sup></b>	<b>1 325 859</b>	<b>1 274 755</b>	<b>1 444 728</b>		
<b>Solidité financière</b>	<b>T4 22</b>	<b>T3 22</b>	<b>T4 21</b>		
<b>Ratios du TSAV<sup>2)</sup></b>					
Financière Sun Life inc.	130 %	129 %	145 %		
Sun Life du Canada <sup>3)</sup>	127 %	123 %	124 %		
<b>Ratio de levier financier<sup>1), 4)</sup></b>	<b>25,1 %</b>	<b>26,4 %</b>	<b>25,5 %</b>		
<b>Dividendes</b>					
Ratio de distribution <sup>1)</sup>	43 %	43 %	43 %		
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,720	0,690	0,660		
<b>Capital</b>					
Titres de créance subordonnés <sup>4)</sup>	6 676	7 075	6 425		
Instruments de capital novateurs <sup>5)</sup>	200	200	200		
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation	1 837	1 764	1 700		
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	90	64	59		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	2 239	2 239	2 239		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires <sup>6)</sup>	25 211	24 718	24 075		
<b>Total du capital<sup>4)</sup></b>	<b>36 253</b>	<b>36 060</b>	<b>34 698</b>		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation aux fins du bénéfice par action de base (en millions)	586	586	586		
Nombre d'actions ordinaires en circulation, à la fin (en millions)	586	586	586		

<sup>1)</sup> Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique G, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

<sup>2)</sup> Ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (le « TSAV »). Nos ratios du TSAV sont calculés conformément à la ligne directrice du BSIF intitulée Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie.

<sup>3)</sup> La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada ») est la principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc.

<sup>4)</sup> Pour l'exercice 2021, le montant comprenait un produit de 2,0 G\$ lié aux placements de titres de créance subordonnés conclus en novembre 2021, dont une tranche de 1,5 G\$ n'était pas admissible à titre de capital à l'égard du TSAV au moment de l'émission du fait qu'elle était assujettie à des modalités contractuelles exigeant que nous rachetions la totalité des titres sous-jacents dans l'éventualité où l'acquisition de DentaQuest n'était pas conclue. Nous avons conclu l'acquisition de DentaQuest le 1<sup>er</sup> juin 2022.

<sup>5)</sup> Les instruments de capital novateurs désignent les titres échangeables de la Fiducie de capital Sun Life (les « SLEECs »), et ils sont considérés comme du capital réglementaire. Ils sont cependant présentés à titre de déventures de premier rang dans nos états financiers consolidés en vertu des normes IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique I, « Gestion du capital et des liquidités », de notre rapport de gestion annuel de 2022.

<sup>6)</sup> Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent au total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, déduction faite des actions privilégiées et des autres instruments de capitaux propres.



## C. Rentabilité

Le tableau suivant présente le rapprochement de notre bénéfice net déclaré attribuable aux actionnaires ordinaires (le « bénéfice net déclaré ») et de notre bénéfice net sous-jacent, ainsi que l'incidence d'autres éléments importants sur le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent. Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur le bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

(en millions de dollars, après impôt)	Résultats trimestriels		
	T4 22	T3 22	T4 21
<b>Bénéfice net déclaré – Actionnaires ordinaires</b>	<b>951</b>	466	1 078
À déduire : Incidence des marchés <sup>1)</sup>	<b>(136)</b>	(160)	156
Modifications des hypothèses et mesures de la direction <sup>1)</sup>	<b>54</b>	7	(19)
Autres ajustements <sup>1), 2)</sup>	<b>43</b>	(330)	43
<b>Bénéfice net sous-jacent<sup>3)</sup></b>	<b>990</b>	949	898
<b>Rendement des capitaux propres déclaré<sup>3)</sup></b>	<b>15,1 %</b>	7,6 %	18,0 %
<b>Rendement des capitaux propres sous-jacent<sup>3)</sup></b>	<b>15,7 %</b>	15,5 %	15,0 %
<b>Éléments relatifs aux résultats attribuables au bénéfice net déclaré et au bénéfice net sous-jacent<sup>3), 4)</sup></b>			
Incidence des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance (les « activités de placement »)	<b>59</b>	63	14
Crédit	<b>18</b>	22	32
Mortalité	<b>(47)</b>	10	(71)
Morbidité	<b>92</b>	36	(34)
Déchéances et autres comportements des titulaires de contrat (les « comportements des titulaires de contrat »)	<b>(2)</b>	(4)	(10)
Charges	<b>(28)</b>	5	(47)
Autres résultats	<b>(4)</b>	(10)	(1)
<b>Total des éléments relatifs aux résultats<sup>3), 4)</sup></b>	<b>88</b>	122	(117)

<sup>1)</sup> Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique G, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement, y compris les éléments avant impôt.

<sup>2)</sup> Les autres ajustements effectués afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS comprennent d'autres éléments de nature inhabituelle ou exceptionnelle. Pour en savoir plus, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et de notre rapport de gestion annuel de 2022.

<sup>3)</sup> Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique G, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

<sup>4)</sup> Les éléments relatifs aux résultats reflètent l'écart entre les résultats réels enregistrés au cours de la période de présentation de l'information financière et les hypothèses les plus probables prises en compte dans la détermination de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les éléments relatifs aux résultats font partie du cadre relatif aux sources de bénéfices et sont calculés conformément à la ligne directrice D-9 du BSIF, Divulguation des sources de bénéfices. Les éléments relatifs aux résultats de nos coentreprises et entreprises associées en Inde, en Chine et en Malaisie sont comptabilisés dans les autres résultats.

### Comparaison trimestrielle – entre le T4 2022 et le T4 2021

Le bénéfice net déclaré de 951 M\$ a diminué de 127 M\$, ou 12 %, principalement en raison de l'incidence défavorable des marchés et des coûts d'intégration de DentaQuest, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence de la modification du taux d'imposition au Canada<sup>1)</sup>, les variations de la juste valeur des droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS et par les modifications des hypothèses et mesures de la direction. Le bénéfice net déclaré de l'exercice précédent comprenait un profit réalisé dans le cadre du PAPE de notre coentreprise de gestion d'actifs en Inde, partiellement contrebalancé par une hausse des passifs liés aux acquisitions de Gestion SLC<sup>2)</sup>.

Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 990 M\$, en hausse de 92 M\$, ou 10 %, en raison de la croissance des affaires, des résultats favorables enregistrés au chapitre de l'assurance et de la santé et de l'apport de l'acquisition de DentaQuest. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la diminution du bénéfice tiré de la gestion de patrimoine et de la gestion d'actifs, qui découle du recul des marchés des actions mondiaux et de la hausse du taux d'imposition effectif par rapport à l'exercice précédent.

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation du bénéfice net déclaré et du bénéfice net sous-jacent de 32 M\$ et de 36 M\$, respectivement.

<sup>1)</sup> Le 15 décembre 2022, une loi imposant une surtaxe additionnelle de 1,5 % sur le bénéfice imposable supérieur à 100 M\$ des banques et des sociétés d'assurance-vie a été adoptée au Canada (la « modification du taux d'imposition au Canada »). Cette loi s'applique rétroactivement jusqu'à la date de publication du budget fédéral le 7 avril 2022. Par conséquent, le bénéfice net déclaré a augmenté de 127 M\$ pour le quatrième trimestre, et cette augmentation est reflétée aux postes Modifications des hypothèses et mesures de la direction et Autres ajustements. Se reporter à la rubrique C, « Rentabilité – 5 – Impôt sur le résultat » du présent document pour plus de renseignements.

<sup>2)</sup> Reflète la variation des paiements futurs estimatifs au titre des contreparties éventuelles liées à l'acquisition et des options d'achat des participations restantes des sociétés liées de Gestion SLC.

Le rendement des capitaux propres déclaré s'est établi à 15,1 %, tandis que le rendement des capitaux propres sous-jacent s'est établi à 15,7 % (quatrième trimestre de 2021 – 18,0 % et 15,0 %, respectivement).

## 1. Incidence des marchés

L'incidence des marchés a donné lieu à une diminution de 136 M\$ du bénéfice net déclaré (quatrième trimestre de 2021 – augmentation de 156 M\$), reflétant la baisse de la valeur des placements immobiliers, les fluctuations des taux d'intérêt et le recul des marchés des actions. Se reporter à la rubrique G, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de l'incidence des marchés.

## 2. Modifications des hypothèses et mesures de la direction

L'incidence nette des modifications des hypothèses et mesures de la direction a entraîné une augmentation de 54 M\$ du bénéfice net déclaré (quatrième trimestre de 2021 – diminution de 19 M\$) tiré de certains éléments moins importants.

## 3. Autres ajustements

Les autres ajustements ont donné lieu à une augmentation du bénéfice net déclaré de 43 M\$ (quatrième trimestre de 2021 – augmentation de 43 M\$), principalement en raison de la hausse de la valeur des actifs d'impôt différé liée à l'incidence de la modification du taux d'imposition au Canada<sup>1)</sup>, partiellement contrebalancée par les coûts d'intégration de DentaQuest.

## 4. Éléments relatifs aux résultats

Les éléments importants relatifs aux résultats ayant eu une incidence sur le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent du quatrième trimestre de 2022 s'établissent comme suit :

- des profits tirés des activités de placement favorables dans l'ensemble des secteurs;
- des résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit à l'échelle de l'entreprise;
- des résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité, principalement aux États-Unis;
- des résultats favorables au chapitre de la morbidité aux États-Unis et au Canada;
- des résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges aux États-Unis et au Canada.

## 5. Impôt sur le résultat

Le taux d'imposition effectif est habituellement influencé par divers avantages fiscaux, comme des taux d'imposition moins élevés sur le bénéfice imposable dans des territoires étrangers, différentes sources de produits tirés des placements exonérés d'impôt et d'autres avantages fiscaux durables.

Le 15 décembre 2022, une loi imposant une surtaxe additionnelle de 1,5 % sur le bénéfice imposable supérieur à 100 M\$ des banques et des sociétés d'assurance-vie a été adoptée au Canada. Cette loi s'applique rétroactivement jusqu'à la date de publication du budget fédéral le 7 avril 2022. Par conséquent, le bénéfice net déclaré a augmenté de 127 M\$ pour le quatrième trimestre, et cette augmentation est reflétée aux postes Modifications des hypothèses et mesures de la direction et Autres ajustements. L'augmentation comprend un bénéfice après impôt de 22 M\$ (31 M\$ avant impôt) au chapitre des modifications des hypothèses et mesures de la direction au Canada et un bénéfice de 115 M\$ lié à la réévaluation des actifs d'impôt différé, partiellement contrebalancés par l'incidence de l'augmentation rétroactive du taux d'imposition de 10 M\$ au Canada et à l'Organisation internationale comptabilisée au poste Autres ajustements.

Notre taux d'imposition effectif/économie d'impôt<sup>2)</sup> sur le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent<sup>2)</sup> pour le quatrième trimestre de 2022 s'est établi à (1,0) % et à 16,1 %, respectivement (quatrième trimestre de 2021 – 4,2 % et 4,8 %, respectivement). Au cours de la même période, l'économie d'impôt sur le bénéfice net déclaré était principalement attribuable à la modification du taux d'imposition au Canada, tandis que notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent s'établissait dans la fourchette d'imposition prévue de 15 % à 20 %. Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent pour le quatrième trimestre de 2021 a été inférieur à notre fourchette d'imposition prévue, principalement en raison de l'augmentation des produits tirés des placements exonérés d'impôt et de la résolution de litiges d'ordre fiscal au cours de l'exercice précédent. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 20 de nos états financiers consolidés pour la période close le 31 décembre 2022.

## 6. Incidence du change

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation du bénéfice net déclaré et du bénéfice net sous-jacent de 32 M\$ et de 36 M\$, respectivement.

<sup>1)</sup> Le 15 décembre 2022, une loi imposant une surtaxe additionnelle de 1,5 % sur le bénéfice imposable supérieur à 100 M\$ des banques et des sociétés d'assurance-vie a été adoptée au Canada (la « modification du taux d'imposition au Canada »). Cette loi s'applique rétroactivement jusqu'à la date de publication du budget fédéral le 7 avril 2022. Par conséquent, le bénéfice net déclaré a augmenté de 127 M\$ pour le quatrième trimestre, et cette augmentation est reflétée aux postes Modifications des hypothèses et mesures de la direction et Autres ajustements. Se reporter à la rubrique C, « Rentabilité – 5 – Impôt sur le résultat », du présent document pour plus de renseignements.

<sup>2)</sup> Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net déclaré est calculé en fonction du total du bénéfice (de la perte) avant impôt, tel qu'il est présenté à la note 20 de nos états financiers consolidés pour la période close le 31 décembre 2022. Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent est calculé en fonction du bénéfice net sous-jacent avant impôt, comme l'explique la rubrique G, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document, et de la charge d'impôt connexe.

## D. Croissance

### 1. Souscriptions et valeur des affaires nouvelles

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		
	T4 22	T3 22	T4 21
<b>Souscriptions d'assurance par secteur d'activité<sup>1)</sup></b>			
Canada	246	233	241
États-Unis	1 221	366	1 020
Asie	376	344	345
Total des souscriptions d'assurance <sup>1)</sup>	1 843	943	1 606
<b>Souscriptions de produits de gestion de patrimoine par secteur d'activité<sup>1)</sup></b>			
Canada	6 584	4 131	5 676
Asie	1 790	2 531	4 046
Total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine, excluant Gestion d'actifs	8 374	6 662	9 722
Souscriptions à Gestion d'actifs <sup>1)</sup>	37 380	36 434	46 986
Total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine	45 754	43 096	56 708
Valeur des affaires nouvelles <sup>1)</sup>	468	256	494

<sup>1)</sup> Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique G, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Le total des souscriptions d'assurance a augmenté de 237 M\$, ou 15 % d'un exercice à l'autre (149 M\$, ou 9 %<sup>1)</sup>, en excluant l'incidence du change).

- Les souscriptions d'assurance enregistrées au Canada ont augmenté de 2 %, l'augmentation des ventes de contrats collectifs importants à la Sun Life Santé ayant été largement contrebalancée par la diminution des souscriptions d'assurance-vie entière avec participation à l'individuelle.
- Les souscriptions d'assurance enregistrées aux États-Unis ont augmenté de 11 %<sup>1)</sup>, en raison de l'augmentation des ventes de garanties de frais dentaires<sup>2)</sup> et des souscriptions d'assurance collective, partiellement contrebalancée par la baisse des souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes.
- Les souscriptions d'assurance enregistrées en Asie ont augmenté de 9 %<sup>1)</sup>, en raison de la hausse des souscriptions en Inde, à la Division International, aux Philippines et au Vietnam, partiellement contrebalancée par la baisse des souscriptions enregistrées en Chine et à Hong Kong.

Le total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine et des flux bruts de Gestion d'actifs a diminué de 10 954 M\$, ou 19 %, d'un exercice à l'autre (13 505 M\$, ou 24 %<sup>1)</sup>, en excluant l'incidence du change).

- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées au Canada ont augmenté de 16 %, en raison de la hausse des souscriptions de régimes à cotisations déterminées<sup>3)</sup> aux RCR, partiellement contrebalancée par la baisse des souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine.
- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées en Asie ont diminué de 56 %<sup>1)</sup>, en raison de la diminution des souscriptions aux Philippines, en Inde et à Hong Kong.
- Les flux bruts enregistrés par Gestion d'actifs ont diminué de 26 %<sup>1)</sup>, reflétant la baisse des flux bruts provenant des Clients institutionnels à Gestion SLC et la baisse des flux bruts provenant des Clients institutionnels et des particuliers à la MFS.

La valeur totale des affaires nouvelles s'est chiffrée à 468 M\$ pour l'ensemble de la Compagnie, en baisse de 5 % par rapport à l'exercice précédent, en raison de la baisse des souscriptions de produits de gestion de patrimoine.

<sup>1)</sup> Cette variation de pourcentage exclut l'incidence du change. Pour plus de renseignements sur ces mesures financières non conformes aux normes IFRS, se reporter à la rubrique G, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

<sup>2)</sup> Les ventes de garanties de frais dentaires comprennent les ventes provenant de DentaQuest, acquise le 1<sup>er</sup> juin 2022.

<sup>3)</sup> Les souscriptions de régimes à cotisations déterminées comprennent les souscriptions au titre des affaires conservées.

## 2. Actif géré

L'actif géré se compose de notre fonds général, des placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts (les « fonds distincts ») et des autres éléments de l'actif géré, qui sont composés d'autres actifs de tiers dont la gestion est assurée par la Compagnie.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels				
	T4 22	T3 22	T2 22	T1 22	T4 21
<b>Actif géré<sup>1)</sup></b>					
Actif du fonds général	<b>205 614</b>	203 567	195 382	196 685	205 374
Actif des fonds distincts	<b>125 292</b>	118 564	120 098	133 496	139 996
<b>Autres éléments de l'actif géré<sup>1)</sup></b>					
Fonds offerts aux particuliers <sup>2), 3)</sup>	<b>527 617</b>	505 679	508 214	568 678	623 611
Fonds institutionnels et fonds gérés <sup>2), 3)</sup>	<b>507 673</b>	485 670	475 394	492 980	517 591
Ajustements de consolidation et autres	<b>(40 337)</b>	(38 725)	(38 054)	(39 686)	(41 844)
Total des autres éléments de l'actif géré <sup>1)</sup>	<b>994 953</b>	952 624	945 554	1 021 972	1 099 358
Total de l'actif géré <sup>1)</sup>	<b>1 325 859</b>	1 274 755	1 261 034	1 352 153	1 444 728

<sup>1)</sup> Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique G, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

<sup>2)</sup> Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2022, ces composantes ont été renommées Fonds offerts aux particuliers et Fonds institutionnels et fonds gérés. Auparavant, ces composantes des autres éléments de l'actif géré étaient appelées Fonds communs de placement et Fonds gérés, respectivement, dans nos rapports de gestion intermédiaires et annuels.

<sup>3)</sup> Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> octobre 2022, le classement d'un fonds de la MFS est passé des Fonds institutionnels et fonds gérés aux Fonds offerts aux particuliers. Le classement d'autres comptes offerts aux particuliers et de fiducie est également passé des Fonds institutionnels et fonds gérés aux Fonds offerts aux particuliers. Les données des périodes précédentes ont été retraitées.

L'actif géré a diminué de 118,9 G\$, ou 8 %, par rapport au 31 décembre 2021, principalement en raison :

- i) des fluctuations défavorables du marché, qui ont eu une incidence de 159,9 G\$ sur la valeur des fonds distincts, des fonds offerts aux particuliers, des fonds institutionnels et des fonds gérés;
- ii) des sorties nettes des fonds distincts, des fonds offerts aux particuliers, des fonds institutionnels et des fonds gérés de 21,5 G\$;
- iii) des distributions aux Clients de 4,6 G\$; ces éléments ont été partiellement contrebalancés par :
- iv) une augmentation de 57,3 G\$ découlant de l'incidence du change (excluant l'incidence de l'actif du fonds général);
- v) une augmentation de 9,5 G\$ découlant des autres activités.

Les sorties nettes des fonds distincts, des fonds offerts aux particuliers, des fonds institutionnels et des fonds gérés se sont chiffrées à 12,7 G\$ au quatrième trimestre de 2022, reflétant en grande partie les sorties nettes de 16,1 G\$ enregistrées par la MFS, partiellement contrebalancées par les entrées nettes de 3,5 G\$ enregistrées par Gestion SLC.

Les fonds offerts aux particuliers, les fonds institutionnels et fonds gérés et les autres éléments de l'actif géré ont diminué de 104,4 G\$, ou 9 %, par rapport au 31 décembre 2021, principalement en raison des facteurs suivants :

- i) des fluctuations défavorables du marché de 144,6 G\$;
- ii) des sorties nettes de 23,5 G\$;
- iii) des distributions aux Clients de 4,6 G\$; ces éléments ont été partiellement contrebalancés par :
- iv) l'incidence du change de 57,6 G\$;
- v) un montant de 10,7 G\$ découlant d'autres activités.

## E. Solidité financière

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels				
	T4 22	T3 22	T2 22	T1 22	T4 21
<b>Ratios du TSAV<sup>1)</sup></b>					
Financière Sun Life inc.	<b>130 %</b>	129 %	128 %	143 %	145 %
Sun Life du Canada	<b>127 %</b>	123 %	124 %	123 %	124 %
<b>Ratio de levier financier<sup>2), 3)</sup></b>					
	<b>25,1 %</b>	26,4 %	25,7 %	25,9 %	25,5 %
<b>Dividendes</b>					
Ratio de distribution sous-jacent <sup>2)</sup>	<b>43 %</b>	43 %	45 %	46 %	43 %
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	<b>0,720</b>	0,690	0,690	0,660	0,660
<b>Capital</b>					
Titres de créance subordonnés <sup>3)</sup>	<b>6 676</b>	7 075	6 427	6 426	6 425
Instruments de capital novateurs <sup>4)</sup>	<b>200</b>	200	200	200	200
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation	<b>1 837</b>	1 764	1 713	1 704	1 700
Participations ne donnant pas le contrôle	<b>90</b>	64	56	62	59
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	<b>2 239</b>	2 239	2 239	2 239	2 239
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires <sup>5)</sup>	<b>25 211</b>	24 718	23 825	23 659	24 075
Total du capital <sup>3)</sup>	<b>36 253</b>	36 060	34 460	34 290	34 698

<sup>1)</sup> Notre ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice du BSIF intitulée Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie.

<sup>2)</sup> Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique G, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

<sup>3)</sup> Pour le premier trimestre de 2022 et le quatrième trimestre de 2021, les montants comprenaient un produit de 2,0 G\$ lié aux placements de titres de créance subordonnés conclus en novembre 2021, dont une tranche de 1,5 G\$ n'était pas admissible à titre de capital à l'égard du TSAV au moment de l'émission du fait qu'elle était assujettie à des modalités contractuelles exigeant que nous rachetions la totalité des titres sous-jacents dans l'éventualité où l'acquisition de DentaQuest n'était pas conclue. Nous avons conclu l'acquisition de DentaQuest le 1<sup>er</sup> juin 2022.

<sup>4)</sup> Les instruments de capital novateurs désignent les SLEECs, et ils sont considérés comme du capital réglementaire. Ils sont cependant présentés à titre de débetures de premier rang dans nos états financiers consolidés en vertu des normes IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique I, « Gestion du capital et des liquidités – 1 – Capital », de notre rapport de gestion annuel de 2022.

<sup>5)</sup> Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent au total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, déduction faite des actions privilégiées et des autres instruments de capitaux propres.

### Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie

Le Bureau du surintendant des institutions financières a établi pour le Canada le cadre de capital réglementaire appelé le « Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie ». Le TSAV mesure la suffisance du capital des assureurs en ayant recours à une approche fondée sur le risque, et il comprend des éléments qui contribuent à la solidité financière de l'assureur en période de crise, de même que des éléments qui contribuent à la protection des titulaires de contrat et des créanciers en cas de liquidation.

La FSL inc. est une société d'assurance inactive et elle est assujettie à la ligne directrice TSAV. Au 31 décembre 2022, le ratio du TSAV de la FSL inc. s'établissait à 130 %, en baisse de 15 points de pourcentage par rapport au 31 décembre 2021, reflétant principalement l'acquisition de DentaQuest, l'incidence des marchés et les versements de dividendes, partiellement contrebalancés par le bénéfice net déclaré, l'émission nette de titres de créance subordonnés, l'incidence nette des mesures de la direction et l'incidence atténuante de la modification des scénarios de taux d'intérêt en Amérique du Nord pour les secteurs d'activité avec participation.

La Sun Life du Canada, principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc., est également assujettie au TSAV. Au 31 décembre 2022, le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada s'établissait à 127 %, en hausse de 3 points de pourcentage par rapport au 31 décembre 2021, reflétant principalement le bénéfice net déclaré, l'incidence nette des mesures de la direction et l'incidence atténuante de la modification des scénarios de taux d'intérêt en Amérique du Nord pour les secteurs d'activité avec participation, partiellement contrebalancés par l'incidence des fluctuations du marché et les versements de dividendes à la FSL inc.

À la fin de 2022 et de 2021, le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada était largement supérieur au ratio de surveillance de 100 % et au ratio réglementaire minimal de 90 % prévus par le BSIF.

## Capital

Notre capital total se compose des titres de créance subordonnés et des autres instruments de capital, des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et du total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, lequel comprend les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les actions privilégiées et les autres instruments de capitaux propres, ainsi que des participations ne donnant pas le contrôle. Au 31 décembre 2022, notre capital total s'établissait à 36,3 G\$, en hausse de 1,6 G\$ comparativement au 31 décembre 2021. L'augmentation du capital total comprend le bénéfice net déclaré de 3 060 M\$, l'incidence favorable du change de 934 M\$ inclus dans les autres éléments du résultat global et l'émission de débentures non garanties subordonnées de série 2022-1 à taux variable différé de 4,78 % d'un capital de 650 M\$, comme il est décrit ci-après. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par des pertes nettes latentes de 1 290 M\$ sur les actifs disponibles à la vente, le versement de dividendes de 1 614 M\$ sur les actions ordinaires de la FSL inc. (les « actions ordinaires ») et le remboursement des débentures non garanties subordonnées de série 2017-1 à taux variable différé de 2,75 % représentant un capital de 400 M\$, qui sont présentées en détail ci-après.

Notre situation de capital et notre liquidité demeurent excellentes, soutenues par un ratio du TSAV de 130 % pour la FSL inc., un ratio de levier financier de 25,1 %<sup>1), 2)</sup>, ainsi qu'un montant de 1,1 G\$ en trésorerie et en autres actifs liquides<sup>1), 2)</sup> au 31 décembre 2022 pour la FSL inc. (la société mère ultime), et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive (31 décembre 2021 – 4,7 G\$).

## Opérations sur les capitaux propres

Le 10 août 2022, la FSL inc. a émis des débentures non garanties subordonnées de série 2022-1 à taux variable différé de 4,78 % arrivant à échéance en 2034 d'un capital de 650 M\$. Le produit net de cette émission sera utilisé pour les besoins généraux de la Compagnie, ce qui pourrait comprendre des investissements dans des filiales, le remboursement de dettes et d'autres placements stratégiques.

Le 23 novembre 2022, la FSL inc. a remboursé la totalité du montant en capital de 400 M\$ en débentures non garanties subordonnées de série 2017-1 à taux variable différé de 2,75 % en circulation en vertu des modalités de remboursement prévues par ces débentures. Les remboursements ont été financés au moyen de la trésorerie et d'autres actifs liquides existants de la FSL inc.

Au cours du quatrième trimestre, une question liée à la fixation des prix de la réassurance pour la Gestion des affaires en vigueur aux États-Unis a été résolue. La Sun Life a repris le traité de réassurance, ce qui s'est traduit par une réduction nette du ratio du TSAV de la FSL inc. d'environ deux points de pourcentage.

## Événements postérieurs à la date de clôture

Pour plus de renseignements, se reporter à la note 28 de nos états financiers consolidés annuels de 2022.

Le 20 janvier 2023, nous avons annoncé la conclusion d'une entente de bancassurance exclusive d'une durée de 15 ans avec la Dah Sing Bank (la « Dah Sing ») à Hong Kong. Aux termes de cette entente, la Sun Life sera le fournisseur exclusif de solutions d'assurance-vie aux 570 000 clients particuliers de la Dah Sing afin de répondre à leurs besoins en matière d'épargne et d'assurance à toutes les étapes de la vie. Il s'agit de la première entente de bancassurance exclusive de la Sun Life à Hong Kong, et d'un complément utile à notre réseau de plus de 2 500 conseillers en assurance. Hong Kong est un marché prospère pour l'assurance-vie en Asie. La bancassurance y est un réseau de distribution clé, et elle représente plus de 50 % de la composition de la distribution d'assurance-vie. Après l'achèvement des processus réglementaires et l'obtention des approbations connexes, la distribution des produits de la Sun Life devrait commencer en juillet 2023.

Le 1<sup>er</sup> février 2023, nous avons conclu l'acquisition d'une participation de 51 %<sup>3)</sup> dans Advisors Asset Management Inc. (« AAM »), une société de distribution aux particuliers indépendante de premier plan aux États-Unis. AAM permet à Gestion SLC, le gestionnaire d'actifs institutionnels à revenu fixe et d'actifs alternatifs de la Sun Life, de faire de la distribution aux particuliers aux États-Unis. Gestion SLC est ainsi en mesure de répondre à la demande croissante des investisseurs fortunés des États-Unis pour les actifs alternatifs. AAM fournit une gamme de solutions et de produits aux conseillers financiers des maisons de courtage, aux conseillers en placement inscrits et aux courtiers indépendants, et supervisait des actifs de 40,5 G\$ US (environ 55 G\$ CA) au 31 décembre 2022, à partir de dix bureaux situés dans neuf États américains.

Le 1<sup>er</sup> février 2023, la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « SLA »), une filiale en propriété exclusive de la FSL inc. a conclu la vente de ses activités liées aux marchés spéciaux à la Compagnie d'assurance-vie Première du Canada (la « Première du Canada »). Ces marchés comprennent une variété de clients des régimes d'associations et de groupes d'affinités et de l'assurance-crédit collective.

<sup>1)</sup> Cet élément constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique G, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

<sup>2)</sup> Pour l'exercice 2021, le montant comprenait un produit de 2,0 G\$ lié aux placements de titres de créance subordonnés conclus en novembre 2021, dont une tranche de 1,5 G\$ n'était pas admissible à titre de capital à l'égard du TSAV au moment de l'émission du fait qu'elle était assujettie à des modalités contractuelles exigeant que nous rachetions la totalité des titres sous-jacents dans l'éventualité où l'acquisition de DentaQuest n'était pas conclue. Nous avons conclu l'acquisition de DentaQuest le 1<sup>er</sup> juin 2022.

<sup>3)</sup> Après dilution.

## F. Rendement des différents secteurs d'activité

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		
	T4 22	T3 22	T4 21
<b>Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires</b>			
Canada	367	210	356
États-Unis	110	94	85
Gestion d'actifs	322	215	140
Asie	98	125	446
Organisation internationale	54	(178)	51
<b>Bénéfice net déclaré total (perte nette déclarée totale) – Actionnaires ordinaires</b>	<b>951</b>	<b>466</b>	<b>1 078</b>
<b>Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)<sup>1)</sup></b>			
Canada	324	300	266
États-Unis	240	216	72
Gestion d'actifs	313	295	382
Asie	152	175	130
Organisation internationale	(39)	(37)	48
<b>Bénéfice net sous-jacent total (perte nette sous-jacente totale)<sup>1)</sup></b>	<b>990</b>	<b>949</b>	<b>898</b>

<sup>1)</sup> Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique G, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

L'information décrivant les différents secteurs d'activité et leurs divisions respectives est incluse dans notre rapport de gestion annuel de 2022. Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

### 1. Canada

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		
	T4 22	T3 22	T4 21
Assurance individuelle et gestion de patrimoine	165	48	217
Sun Life Santé <sup>1)</sup> (auparavant « Garanties collectives »)	127	56	65
Régimes collectifs de retraite	75	106	74
<b>Bénéfice net déclaré – Actionnaires ordinaires</b>	<b>367</b>	<b>210</b>	<b>356</b>
À déduire : Incidence des marchés <sup>2)</sup>	(44)	(134)	90
Modifications des hypothèses et mesures de la direction <sup>2)</sup>	34	45	2
Acquisitions, intégrations et restructurations <sup>2)</sup>	(1)	(1)	(2)
Autres <sup>2), 3)</sup>	54	—	—
<b>Bénéfice net sous-jacent<sup>4)</sup></b>	<b>324</b>	<b>300</b>	<b>266</b>
Rendement des capitaux propres déclaré (en %) <sup>4)</sup>	16,7 %	10,1 %	17,5 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) <sup>4)</sup>	14,8 %	14,3 %	13,1 %
Souscriptions d'assurance <sup>4)</sup>	246	233	241
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine <sup>4)</sup>	6 584	4 131	5 676

<sup>1)</sup> Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2021, nous avons commencé à présenter des informations sur le rendement et les résultats de la Sun Life Santé, qui réunit nos activités des Garanties collectives et notre plateforme Lumino Santé.

<sup>2)</sup> Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique G, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

<sup>3)</sup> Les autres ajustements effectués afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS comprennent d'autres éléments de nature inhabituelle ou exceptionnelle. Se reporter à la rubrique G, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

<sup>4)</sup> Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique G, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

### Rentabilité

#### Comparaison trimestrielle – entre le T4 2022 et le T4 2021

Le bénéfice net déclaré au Canada s'est établi à 367 M\$, en hausse de 11 M\$, ou 3 %, principalement en raison de l'incidence de la modification du taux d'imposition au Canada<sup>1)</sup> et de l'augmentation du bénéfice net sous-jacent, partiellement contrebalancées par la baisse de la valeur des placements immobiliers et des profits réalisés sur les marchés des actions.

<sup>1)</sup> Le 15 décembre 2022, une loi imposant une surtaxe additionnelle de 1,5 % sur le bénéfice imposable supérieur à 100 M\$ des banques et des sociétés d'assurance-vie a été adoptée au Canada (la « modification du taux d'imposition au Canada »). Cette loi s'applique rétroactivement jusqu'à la date de publication du budget fédéral le 7 avril 2022. Par conséquent, le bénéfice net déclaré a augmenté de 76 M\$ pour le quatrième trimestre, et cette augmentation est reflétée aux postes Modifications des hypothèses et mesures de la direction et Autres ajustements. Se reporter à la rubrique C, « Rentabilité », du présent document pour plus de renseignements.

Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 324 M\$, en hausse de 58 M\$, ou 22 %, principalement en raison des éléments relatifs aux résultats et d'une hausse des bénéfices liés aux placements. La croissance enregistrée au chapitre de l'assurance et de la santé a été en grande partie contrebalancée par la baisse des résultats enregistrés au chapitre de la gestion de patrimoine découlant du recul des marchés des actions. Les résultats du quatrième trimestre incluent les résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité, ce qui reflète principalement la diminution du nombre de règlements, l'augmentation des marges de la Sun Life Santé et les profits tirés des placements.

## Croissance

### Comparaison trimestrielle – entre le T4 2022 et le T4 2021

Les souscriptions d'assurance enregistrées au Canada ont augmenté de 5 M\$, ou 2 %, l'augmentation des ventes de contrats collectifs importants à la Sun Life Santé ayant été largement contrebalancée par la diminution des souscriptions d'assurance-vie entière avec participation à l'individuelle.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées au Canada ont augmenté de 0,9 G\$, ou 16 %, en raison de la hausse des souscriptions de régimes à cotisations déterminées<sup>1)</sup> aux RCR, partiellement contrebalancée par la baisse des souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine.

## 2. États-Unis

(en millions de dollars américains)	Résultats trimestriels		
	T4 22	T3 22	T4 21
Garanties collectives <sup>1)</sup>	110	92	6
Garanties de frais dentaires <sup>1)</sup>	(22)	9	3
Gestion des affaires en vigueur	(7)	(29)	59
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	81	72	68
À déduire : Incidence des marchés <sup>2)</sup>	(46)	(14)	33
Modifications des hypothèses et mesures de la direction <sup>2)</sup>	2	(20)	(15)
Acquisitions, intégrations et restructurations <sup>2)</sup>	(55)	(18)	(6)
Autres <sup>2),3)</sup>	3	(42)	—
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) <sup>4)</sup>	177	166	56
Rendement des capitaux propres déclaré (en %) <sup>4)</sup>	6,2 %	5,5 %	8,9 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) <sup>4)</sup>	13,6 %	12,8 %	7,3 %
Marge après impôt des Garanties collectives (en %) <sup>1), 4), 5)</sup>	8,4 %	5,9 %	6,0 %
Souscriptions d'assurance <sup>4)</sup>	899	281	809
(en millions de dollars canadiens)			
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	110	94	85
À déduire : Incidence des marchés <sup>2)</sup>	(63)	(17)	40
Modifications des hypothèses et mesures de la direction <sup>2)</sup>	3	(26)	(19)
Acquisitions, intégrations et restructurations <sup>2)</sup>	(74)	(24)	(8)
Autres <sup>2), 3)</sup>	4	(55)	—
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) <sup>4)</sup>	240	216	72

<sup>1)</sup> Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2022, nous avons commencé à présenter des informations sur le rendement et les résultats de la division des garanties de frais dentaires, qui représente nos activités existantes d'assurance frais dentaires et d'assurance frais d'optique au sein des Garanties collectives, conjointement avec DentaQuest Group, Inc. (« DentaQuest »), société acquise le 1<sup>er</sup> juin 2022. Nous avons mis à jour les périodes précédentes afin de refléter cette modification de présentation.

<sup>2)</sup> Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique G, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement, y compris les éléments avant impôt.

<sup>3)</sup> Les autres ajustements effectués afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS comprennent d'autres éléments de nature inhabituelle ou exceptionnelle. Se reporter à la rubrique G, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

<sup>4)</sup> Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique G, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

<sup>5)</sup> En fonction du bénéfice net sous-jacent sur les quatre derniers trimestres, comme il est décrit à la rubrique G, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

## Rentabilité

### Comparaison trimestrielle – entre le T4 2022 et le T4 2021

Le bénéfice net déclaré aux États-Unis s'est établi à 81 M\$ US, en hausse de 13 M\$ US, ou 29 %, en raison d'une augmentation du bénéfice net sous-jacent, partiellement contrebalancée par l'incidence des marchés et les coûts d'intégration de DentaQuest.

<sup>1)</sup> Les souscriptions de régimes à cotisations déterminées comprennent les souscriptions au titre des affaires conservées.



Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 177 M\$ US, en hausse de 121 M\$ US, ce qui reflète la croissance dans l'ensemble des secteurs, l'apport de l'acquisition de DentaQuest, ainsi que les éléments favorables relatifs aux résultats. Au cours du trimestre, nous avons enregistré des résultats favorables au chapitre de la morbidité, principalement en raison de la diminution du nombre de règlements au titre de l'assurance-maladie en excédent de pertes et de l'assurance invalidité collective ainsi que des profits tirés des placements, contrebalancés en partie par les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité en raison des montants plus élevés des règlements. Les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité aux Garanties collectives se sont également améliorés de façon significative par rapport à l'exercice précédent, en raison de la baisse des règlements liés à la COVID-19.

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation du bénéfice net déclaré et du bénéfice net sous-jacent de 9 M\$ et de 17 M\$, respectivement.

## **Croissance**

### **Comparaison trimestrielle – entre le T4 2022 et le T4 2021**

Les souscriptions d'assurance enregistrées aux États-Unis ont augmenté de 90 M\$ US, ou 11 %, en raison de la croissance des ventes de garanties de frais dentaires<sup>1)</sup> et des souscriptions d'assurance collective, partiellement contrebalancées par la baisse des souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes.

---

<sup>1)</sup> Les ventes de garanties de frais dentaires comprennent les ventes provenant de DentaQuest, acquise le 1<sup>er</sup> juin 2022.

### 3. Gestion d'actifs

Gestion d'actifs (en millions de dollars canadiens)	Résultats trimestriels		
	T4 22	T3 22	T4 21
Bénéfice net déclaré – Actionnaires ordinaires	322	215	140
À déduire : Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS <sup>1)</sup>	28	37	(47)
Acquisitions, intégrations et restructurations <sup>1), 2), 3)</sup>	(26)	(117)	(195)
Autres <sup>1), 4)</sup>	7	—	—
Bénéfice net sous-jacent <sup>5)</sup>	313	295	382
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) <sup>5)</sup>	952,0	911,6	1 059,2
Flux bruts (en milliards de dollars canadiens) <sup>5)</sup>	37,4	36,4	47,0
Flux nets (en milliards de dollars canadiens) <sup>5)</sup>	(12,6)	(7,7)	8,3
<b>MFS (en millions de dollars canadiens)</b>			
Bénéfice net déclaré – Actionnaires ordinaires	303	312	295
À déduire : Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS <sup>1)</sup>	28	37	(47)
Bénéfice net sous-jacent <sup>5)</sup>	275	275	342
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) <sup>5)</sup>	742,3	703,4	875,2
Flux bruts (en milliards de dollars canadiens) <sup>5)</sup>	31,2	28,2	34,9
Flux nets (en milliards de dollars canadiens) <sup>5)</sup>	(16,1)	(13,4)	(1,5)
<b>MFS (en millions de dollars américains)</b>			
Bénéfice net déclaré – Actionnaires ordinaires	223	240	234
À déduire : Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS <sup>1)</sup>	21	28	(38)
Bénéfice net sous-jacent <sup>5)</sup>	202	212	272
Ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS <sup>5)</sup>	40 %	41 %	43 %
Actif net moyen (en milliards de dollars américains) <sup>5)</sup>	540,5	560,9	680,6
Actif géré (en milliards de dollars américains) <sup>5), 6)</sup>	547,9	508,7	692,8
Flux bruts (en milliards de dollars américains) <sup>5)</sup>	23,0	21,6	27,7
Flux nets (en milliards de dollars américains) <sup>5)</sup>	(11,9)	(10,3)	(1,2)
Augmentation (perte) de valeur de l'actif (en milliards de dollars américains)	51,0	(33,9)	36,9
<b>Gestion SLC (en millions de dollars canadiens)</b>			
Bénéfice net déclaré – Actionnaires ordinaires	19	(97)	(155)
À déduire : Acquisitions, intégrations et restructurations <sup>1), 2), 3)</sup>	(26)	(117)	(195)
Autres <sup>1), 4)</sup>	7	—	—
Bénéfice net sous-jacent <sup>5)</sup>	38	20	40
Bénéfice tiré des honoraires <sup>5)</sup>	73	58	60
Marge avant impôt sur le bénéfice tiré des honoraires <sup>5), 7)</sup>	24 %	24 %	22 %
Marge d'exploitation nette avant impôt <sup>5), 7)</sup>	21 %	22 %	22 %
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) <sup>5)</sup>	209,6	208,2	183,9
Flux bruts (en milliards de dollars canadiens) <sup>5)</sup>	6,1	8,2	12,1
Flux nets (en milliards de dollars canadiens) <sup>5)</sup>	3,5	5,7	9,7
Actif géré lié au bénéfice tiré des honoraires (en milliards de dollars canadiens) <sup>5)</sup>	164,4	162,9	147,9
Entrées brutes provenant de l'actif géré lié au bénéfice tiré des honoraires (en milliards de dollars canadiens) <sup>5)</sup>	7,9	10,2	13,5
Flux de trésorerie nets provenant de l'actif géré lié au bénéfice tiré des honoraires (en milliards de dollars canadiens) <sup>5)</sup>	5,8	8,8	11,5
Mobilisation de capitaux (en milliards de dollars canadiens) <sup>5)</sup>	3,0	3,8	6,6
Déploiement de capital (en milliards de dollars canadiens) <sup>5)</sup>	6,9	9,5	10,9

<sup>1)</sup> Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique G, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement, y compris les ajustements avant impôt.

<sup>2)</sup> Les montants ont trait aux coûts d'acquisition relatifs aux sociétés liées de Gestion SLC, à BentallGreenOak, à InfraRed Capital Partners et à Crescent Capital Group LP, y compris la désactualisation au titre des autres passifs financiers de 17 M\$ au quatrième trimestre de 2022 (troisième trimestre de 2022 – 15 M\$; quatrième trimestre de 2021 – 15 M\$).

<sup>3)</sup> Reflète la variation des paiements futurs estimatifs au titre des contreparties éventuelles liées à l'acquisition et des options d'achat des participations restantes des sociétés liées de Gestion SLC, dont le montant s'élevait à 80 M\$ au troisième trimestre de 2022 et à 153 M\$ au quatrième trimestre de 2021.

<sup>4)</sup> Les autres ajustements effectués afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS comprennent d'autres éléments de nature inhabituelle ou exceptionnelle. Se reporter à la rubrique G, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

<sup>5)</sup> Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique G, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

<sup>6)</sup> La MFS présente des renseignements mensuels sur son actif géré à la rubrique « Corporate Fact Sheet » de son site Web, qu'on peut consulter à l'adresse [www.mfs.com/CorpFact](http://www.mfs.com/CorpFact). La rubrique « Corporate Fact Sheet » présente également l'actif et le passif de la MFS en fonction des PCGR des États-Unis au 31 décembre 2022.

<sup>7)</sup> En fonction des 12 derniers mois.

## Rentabilité

### Comparaison trimestrielle – entre le T4 2022 et le T4 2021

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs s'est établi à 322 M\$, en hausse de 182 M\$, ce qui comprend une charge enregistrée au titre de l'augmentation des passifs liés aux acquisitions de Gestion SLC<sup>1)</sup> au quatrième trimestre de 2021. Le bénéfice net déclaré du quatrième trimestre de 2022 reflète également la diminution de la juste valeur des droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS, largement contrebalancée par la diminution du bénéfice net sous-jacent.

Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 313 M\$, en baisse de 69 M\$, ou 18 %, principalement en raison de la baisse des résultats enregistrés par la MFS.

L'incidence du change est venue augmenter le bénéfice net déclaré de 21 M\$ et le bénéfice net sous-jacent de 20 M\$.

Le bénéfice net déclaré de la MFS s'est établi à 223 M\$ US au quatrième trimestre de 2022, en baisse de 11 M\$ US, ou 5 %, en raison des variations de la juste valeur des droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 202 M\$ US, en baisse de 70 M\$ US, ou 26 %, reflétant essentiellement les reculs des marchés des actions mondiaux, qui ont contribué à la baisse de l'actif net moyen partiellement contrebalancée par la diminution des charges liées à la rémunération variable et la hausse des rendements nets des placements. La marge d'exploitation nette avant impôt s'est établie à 40 % (quatrième trimestre de 2021 – 43 %), en raison de la baisse de l'actif net moyen.

Gestion SLC a déclaré un bénéfice net de 19 M\$, comparativement à une perte nette déclarée de 155 M\$ à l'exercice précédent, ce qui comprend une charge au titre de l'augmentation des passifs liés aux acquisitions<sup>1)</sup> de Gestion SLC comptabilisée au quatrième trimestre de 2021. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 38 M\$, en baisse de 2 M\$, ou 5 %. La hausse du bénéfice tiré des honoraires, reflétant la solide mobilisation de capitaux et un déploiement de capital sur l'ensemble de la plateforme, a été en grande partie contrebalancée par les pertes sur placements immobiliers.

## Croissance

L'actif géré de Gestion d'actifs a diminué de 107,2 G\$, ou 10 %, par rapport au 31 décembre 2021, ce qui reflète les variations de la valeur de l'actif net de 80,7 G\$, des sorties nettes de 22,0 G\$ et des distributions aux Clients de 4,6 G\$.

L'actif géré de la MFS a diminué de 144,9 G\$ US, ou 21 %, par rapport au 31 décembre 2021, ce qui reflète les variations de la valeur de l'actif de 111,9 G\$ US et les sorties nettes de 33,1 G\$ US. Au quatrième trimestre de 2022, 97 % de l'actif s'inscrivant dans les fonds communs de placement de la MFS offerts aux particuliers aux États-Unis se classaient dans la moitié supérieure de leurs catégories Morningstar pour ce qui est du rendement sur dix et cinq ans, et 48 % se classaient dans la moitié supérieure de leurs catégories Morningstar pour ce qui est du rendement sur trois ans.

L'actif géré de Gestion SLC a augmenté de 25,7 G\$, ou 14 %, au 31 décembre 2022 par rapport au 31 décembre 2021, en raison des entrées nettes de 21,5 G\$ et des variations de la valeur de l'actif de 8,8 G\$, partiellement contrebalancées par les distributions aux Clients de 4,6 G\$.

L'actif géré lié au bénéfice tiré des honoraires de Gestion SLC a augmenté de 16,5 G\$, ou 11 %, en raison des entrées nettes de 25,2 G\$, partiellement contrebalancées par les distributions aux Clients de 6,9 G\$ et par les variations de la valeur de l'actif de 1,8 G\$. Les entrées nettes se composaient du déploiement du capital et des versements des Clients, qui ont totalisé 33,0 G\$, partiellement contrebalancés par des sorties de trésorerie de 7,8 G\$.

Au quatrième trimestre de 2022, Gestion SLC a déclaré des entrées nettes de 3,5 G\$, qui se composent de versements de Clients et de capitaux mobilisés totalisant 6,1 G\$, partiellement contrebalancées par des sorties de 2,6 G\$ attribuables aux retraits de Clients.

<sup>1)</sup> Reflète la variation des paiements futurs estimatifs au titre des contreparties éventuelles liées à l'acquisition et des options d'achat des participations restantes des sociétés liées de Gestion SLC.

## 4. Asie

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		
	T4 22	T3 22	T4 21
Marchés locaux	36	52	374
Carrefours internationaux	62	73	72
Bénéfice net déclaré – Actionnaires ordinaires	98	125	446
À déduire : Incidence des marchés <sup>1)</sup>	(88)	8	23
Modifications des hypothèses et mesures de la direction <sup>1)</sup>	17	(58)	(2)
Acquisitions, intégrations et restructurations <sup>1)</sup>	—	—	295
Autres <sup>1), 2)</sup>	17	—	—
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) <sup>3)</sup>	152	175	130
Rendement des capitaux propres déclaré (en %) <sup>3)</sup>	5,5 %	7,3 %	27,7 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) <sup>3)</sup>	8,6 %	10,2 %	8,0 %
Souscriptions d'assurance <sup>3)</sup>	376	344	345
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine <sup>3)</sup>	1 790	2 531	4 046

<sup>1)</sup> Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique G, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement, y compris les montants avant impôt.

<sup>2)</sup> Les autres ajustements effectués afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS comprennent d'autres éléments de nature inhabituelle ou exceptionnelle. Se reporter à la rubrique G, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

<sup>3)</sup> Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique G, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

### Rentabilité

#### Comparaison trimestrielle – entre le T4 2022 et le T4 2021

Le bénéfice net déclaré en Asie s'est établi à 98 M\$, en baisse de 348 M\$, ou 78 %, en raison du profit réalisé à l'exercice précédent relativement au PAPE de notre coentreprise de gestion d'actifs en Inde et de l'incidence défavorable des marchés au cours de l'exercice considéré.

Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 152 M\$, en hausse de 22 M\$, ou 17 %, en raison de la croissance des affaires et des résultats enregistrés au chapitre de l'assurance et de la santé, y compris l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre de la mortalité par rapport à l'exercice précédent, ce qui inclut la diminution des règlements liés à la COVID-19. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la baisse du bénéfice tiré des honoraires attribuable au recul des marchés des actions. Les pressions accrues exercées par les affaires nouvelles à Hong Kong ont été contrebalancées par les profits tirés des affaires nouvelles à la Division International et au Vietnam.

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation du bénéfice net déclaré et du bénéfice net sous-jacent de 5 M\$ et de 1 M\$, respectivement.

### Croissance

#### Comparaison trimestrielle – entre le T4 2022 et le T4 2021

Les souscriptions d'assurance en Asie ont augmenté de 9 %<sup>1)</sup>, en raison de la croissance des souscriptions enregistrées en Inde, à la Division International, aux Philippines et au Vietnam, partiellement contrebalancée par la diminution des souscriptions enregistrées en Chine et à Hong Kong.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées en Asie ont diminué de 56 %<sup>1)</sup>, en raison de la diminution des souscriptions aux Philippines, en Inde et à Hong Kong.

<sup>1)</sup> Cette variation de pourcentage exclut l'incidence du change. Pour plus de renseignements sur ces mesures financières non conformes aux normes IFRS, se reporter à la rubrique G, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

## 5. Organisation internationale

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		
	T4 22	T3 22	T4 21
Royaume-Uni	15	(107)	23
Services de soutien généraux	39	(71)	28
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	54	(178)	51
À déduire : Incidence des marchés <sup>1)</sup>	59	(17)	3
Modifications des hypothèses et mesures de la direction <sup>1)</sup>	—	46	—
Autres <sup>1), 2)</sup>	34	(170)	—
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) <sup>3)</sup>	(39)	(37)	48

<sup>1)</sup> Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique G, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement, y compris les montants avant impôt.

<sup>2)</sup> Les autres ajustements effectués afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS comprennent d'autres éléments de nature inhabituelle ou exceptionnelle. Se reporter à la rubrique G, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

<sup>3)</sup> Cet élément constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique G, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

### Rentabilité

#### Comparaison trimestrielle – entre le T4 2022 et le T4 2021

Le bénéfice net déclaré de l'Organisation internationale s'est chiffré à 54 M\$, en hausse de 3 M\$, ou 6 %, ce qui reflète l'incidence nette des litiges d'ordre fiscal<sup>1)</sup>, largement contrebalancée par la variation du bénéfice net sous-jacent.

La perte nette sous-jacente s'est établie à 39 M\$, comparativement à un bénéfice net de 48 M\$ pour l'exercice précédent, en raison de l'augmentation du taux d'imposition effectif, partiellement contrebalancée par la diminution des charges.

<sup>1)</sup> Les litiges d'ordre fiscal comprennent les produits tirés des placements exonérés d'impôt comptabilisés dans le bénéfice net déclaré, ainsi que l'incidence de la modification du taux d'imposition au Canada. Le 15 décembre 2022, une loi imposant une surtaxe additionnelle de 1,5 % sur le bénéfice imposable supérieur à 100 M\$ des banques et des sociétés d'assurance-vie a été adoptée au Canada (la « modification du taux d'imposition au Canada »). Cette loi s'applique rétroactivement jusqu'à la date de publication du budget fédéral le 7 avril 2022. Par conséquent, le bénéfice net déclaré a augmenté de 51 M\$ pour le quatrième trimestre, et cette augmentation est reflétée au poste Autres ajustements. Se reporter à la rubrique C, « Rentabilité », du présent document pour plus de renseignements.

## G. Mesures financières non conformes aux normes IFRS

### 1. Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent

Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) et les mesures financières fondées sur celui-ci, y compris le bénéfice par action sous-jacent (la perte par action sous-jacente) et le rendement des capitaux propres sous-jacent, sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) exclut du bénéfice net déclaré (de la perte nette déclarée) l'incidence des éléments suivants dans nos résultats en vertu des normes IFRS qui, lorsqu'elle est exclue, aide à expliquer nos résultats d'une période à l'autre :

- a) l'incidence des marchés qui diffère de nos meilleures estimations, qui comprennent : i) l'incidence des rendements des marchés des actions, déduction faite des couvertures, pour lesquels nos hypothèses les plus probables sont d'environ 2 % par trimestre. Cela comprend également l'incidence du risque de corrélation inhérent à notre programme de couverture, qui correspond à l'écart entre le rendement des fonds sous-jacents de produits offrant des garanties et le rendement des actifs dérivés servant à couvrir ces garanties; ii) l'incidence des variations des taux d'intérêt au cours de la période de présentation de l'information financière et des variations des taux d'intérêt sur la valeur des instruments dérivés utilisés dans le cadre de nos programmes de couverture, y compris les variations des écarts de crédit et des écarts de swap, ainsi que des variations des taux de réinvestissement présumés des placements à revenu fixe utilisés dans la détermination des provisions techniques; iii) l'incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement pour la période de présentation de l'information financière et iv) les produits tirés des placements exonérés d'impôt<sup>1)</sup>;
- b) les modifications des hypothèses et mesures de la direction, qui comprennent : i) l'incidence des révisions des méthodes et des hypothèses utilisées pour déterminer nos passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement; et ii) l'incidence des mesures prises par la direction au cours de la période considérée, désignées par le terme « mesures de la direction », sur les contrats d'assurance et les contrats de placement, qui inclut, par exemple, les changements de prix applicables aux contrats en vigueur, les ententes de réassurance nouvelles ou révisées relatives à des affaires en vigueur, et les changements significatifs apportés aux politiques de placement concernant les actifs soutenant nos passifs;
- c) d'autres ajustements :
  - i) les ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS réglés à même les actions de la MFS, comptabilisés à titre de passifs et évalués à la juste valeur pour chaque période de présentation de l'information financière jusqu'à ce qu'ils soient acquis, exercés et rachetés. Ces ajustements améliorent la comparabilité des résultats de la MFS avec ceux des gestionnaires d'actifs inscrits en bourse aux États-Unis;
  - ii) les coûts d'acquisition, d'intégration et de restructuration – cet ajustement améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre étant donné qu'il élimine l'incidence des coûts, y compris la désactualisation au titre de certains passifs liés aux acquisitions qui ne sont pas de nature continue et sont engagés dans le but de générer des avantages au cours de périodes futures;
  - iii) certaines couvertures au Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture – cet ajustement améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre étant donné qu'il réduit la volatilité dans la mesure où celle-ci sera contrebalancée sur la durée des couvertures;
  - iv) d'autres éléments de nature inhabituelle ou exceptionnelle.

Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré. Dans le présent document, tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire. Comme il est indiqué ci-dessous, le bénéfice par action sous-jacent exclut l'incidence dilutive des instruments convertibles.

**Bénéfice par action sous-jacent (dilué).** Cette mesure est utilisée pour comparer la rentabilité entre plusieurs périodes et est calculée en divisant le bénéfice net sous-jacent par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation afin d'obtenir le bénéfice par action dilué, à l'exclusion de l'incidence dilutive des instruments convertibles (les « SLEECs »). Se reporter à la partie ci-dessus pour obtenir de plus amples renseignements sur le bénéfice net sous-jacent. Pour plus de renseignements sur la composition du bénéfice par action, se reporter à la note 26 de nos états financiers consolidés annuels de 2022. Pour plus de renseignements sur les SLEECs, se reporter à la note 13 de nos états financiers consolidés annuels de 2022.

<sup>1)</sup> L'élimination des produits tirés des placements exonérés d'impôt différant de nos meilleures estimations a été appliquée de manière prospective avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2022.

Le tableau ci-après présente les montants après impôt exclus de notre bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) et de notre bénéfice par action sous-jacent, ainsi qu'un rapprochement entre ces montants et notre bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) et notre bénéfice par action déclaré selon les normes IFRS.

#### Rapprochements de certaines mesures du bénéfice net

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
	T4 22	T3 22	T4 21	2022	2021
Bénéfice net déclaré – Actionnaires ordinaires	951	466	1 078	3 060	3 934
Incidence des marchés					
Incidence des marchés des actions					
Incidence des variations des marchés des actions	(48)	(53)	97	(294)	278
Incidence du risque de corrélation	14	5	10	51	24
Incidence des marchés des actions	(34)	(48)	107	(243)	302
Incidence des taux d'intérêt <sup>1)</sup>					
Incidence des variations des taux d'intérêt	(23)	(123)	(35)	(296)	74
Incidence des variations des écarts de crédit	(16)	6	3	50	(11)
Incidence des variations des écarts de swap	4	2	(4)	(2)	8
Incidence des taux d'intérêt	(35)	(115)	(36)	(248)	71
Incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement	(67)	3	85	81	254
À déduire : Incidence des marchés	(136)	(160)	156	(410)	627
À déduire : Modifications des hypothèses et mesures de la direction	54	7	(19)	62	74
Autres ajustements					
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS	28	37	(47)	106	(186)
Acquisitions, intégrations et restructurations <sup>2), 3), 4), 5), 6)</sup>	(101)	(142)	90	(338)	(18)
Autres <sup>7), 8), 9), 10), 11), 12), 13)</sup>	116	(225)	—	(34)	(96)
À déduire : Total des autres ajustements	43	(330)	43	(266)	(300)
Bénéfice net sous-jacent	990	949	898	3 674	3 533
Bénéfice par action déclaré (dilué) (en dollars)	1,62	0,80	1,83	5,21	6,69
À déduire : Incidence des marchés (en dollars)	(0,23)	(0,27)	0,26	(0,70)	1,06
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (en dollars)	0,09	0,01	(0,03)	0,10	0,12
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS (en dollars)	0,05	0,06	(0,08)	0,18	(0,32)
Acquisitions, intégrations et restructurations (en dollars)	(0,18)	(0,24)	0,15	(0,56)	(0,03)
Autres (en dollars)	0,20	(0,37)	—	(0,06)	(0,16)
Incidence des titres convertibles sur le bénéfice par action dilué (en dollars)	—	(0,01)	—	(0,02)	(0,01)
Bénéfice par action sous-jacent (dilué) (en dollars)	1,69	1,62	1,53	6,27	6,03

<sup>1)</sup> Notre exposition aux taux d'intérêt varie en fonction du type de produit, de la branche d'activité et de l'emplacement géographique. Étant donné la nature à long terme de nos activités, notre sensibilité aux taux d'intérêt à long terme est plus élevée.

<sup>2)</sup> Les montants ont trait aux coûts d'acquisition relatifs aux sociétés liées de Gestion SLC, BentallGreenOak, InfraRed Capital Partners et Crescent Capital Group LP, y compris la désactualisation au titre des autres passifs financiers de 17 M\$ au quatrième trimestre de 2022 et de 64 M\$ en 2022 (troisième trimestre de 2022 – 15 M\$; quatrième trimestre de 2021 – 15 M\$; 2021 – 59 M\$).

<sup>3)</sup> La charge de restructuration de 57 M\$ en 2021 était liée à la stratégie relative à notre espace de travail et à la redéfinition du rôle du bureau.

<sup>4)</sup> Reflète les coûts d'acquisition et d'intégration de DentaQuest, acquise le 1<sup>er</sup> juin 2022.

<sup>5)</sup> Reflète la variation des paiements futurs estimatifs au titre des contreparties éventuelles liées à l'acquisition et des options d'achat des participations restantes des sociétés liées de Gestion SLC, dont le montant s'élevait à 80 M\$ au troisième trimestre de 2022 et à 153 M\$ au quatrième trimestre de 2021.

<sup>6)</sup> Reflète le profit réalisé de 297 M\$ sur le premier appel public à l'épargne de la Aditya Birla Sun Life Asset Management Company au quatrième trimestre de 2021.

<sup>7)</sup> Le troisième trimestre de 2022 reflète une perte de valeur de 170 M\$ (108 M€) relative au goodwill attribué qui ne devrait pas être recouvré au moyen de la vente de la Sun Life UK. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique B, « Aperçu – 4 – Acquisitions et autres événements » du rapport de gestion annuel de 2022.

<sup>8)</sup> Comprend une charge de 55 M\$ au troisième trimestre de 2022, reflétant la résolution d'une question liée à la fixation des prix de la réassurance pour la Gestion des affaires en vigueur aux États-Unis.

<sup>9)</sup> Le deuxième trimestre de 2022 reflète un profit tiré de la cession-bail de notre bureau de Wellesley aux États-Unis.

<sup>10)</sup> Le troisième trimestre de 2021 reflète un ajustement de la répartition des produits tirés des placements et des charges entre les titulaires de contrat avec participation et les actionnaires pour les exercices précédents.

<sup>11)</sup> Le deuxième trimestre de 2021 reflète la Finance Act du Royaume-Uni, promulguée le 10 juin 2021, qui prévoit l'augmentation du taux d'imposition des sociétés, le faisant passer de 19 % à 25 %. L'augmentation entrera en vigueur pour les périodes d'imposition ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023. Par conséquent, le bénéfice net déclaré a diminué de 11 M\$.

<sup>12)</sup> Le 15 décembre 2022, une loi imposant une surtaxe additionnelle de 1,5 % sur le bénéfice imposable supérieur à 100 M\$ des banques et des sociétés d'assurance-vie a été adoptée au Canada (la « modification du taux d'imposition au Canada »). Cette loi s'applique rétroactivement jusqu'à la date de publication du budget fédéral le 7 avril 2022. Par conséquent, le bénéfice net déclaré a augmenté de 127 M\$ pour le quatrième trimestre, et cette augmentation est reflétée aux postes Modification des hypothèses et mesures de la direction et Autres ajustements. Se reporter à la rubrique C, « Rentabilité », du présent document pour plus de renseignements.

<sup>13)</sup> Le quatrième trimestre de 2022 reflète le dénouement d'une convention de réassurance interne.

Le tableau suivant présente les montants avant impôt des ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
	T4 22	T3 22	T4 21	2022	2021
Bénéfice net déclaré – Actionnaires ordinaires (après impôt)	951	466	1 078	3 060	3 934
Ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent (avant impôt) :					
À déduire : Incidence des marchés	(273)	(212)	153	(401)	849
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	67	15	(23)	83	66
Autres ajustements <sup>1)</sup>	(88)	(362)	67	(419)	(320)
Total des ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent (avant impôt)	(294)	(559)	197	(737)	595
À déduire : Impôts liés aux ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent <sup>1)</sup>	255	76	(17)	123	(194)
Bénéfice net sous-jacent (après impôt)	990	949	898	3 674	3 533

<sup>1)</sup> Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la présentation des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS a été modifiée. Nous avons mis à jour les périodes précédentes afin de refléter cette modification de présentation. La modification n'a eu aucune incidence sur la présentation après impôt.

Les impôts liés aux ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent peuvent varier par rapport à la fourchette de taux d'imposition effectif prévus en raison de la composition des activités de la Compagnie à l'échelle internationale.

## 2. Mesures additionnelles non conformes aux normes IFRS

La direction utilise également les mesures financières non conformes aux normes IFRS suivantes :

**Marge après impôt des Garanties collectives des États-Unis.** Ce ratio présente le bénéfice net sous-jacent lié aux Garanties collectives des États-Unis en tant que pourcentage des primes nettes enregistrées. Il nous aide à expliquer nos résultats d'une période à l'autre et constitue une mesure de la rentabilité. Ce ratio est calculé en divisant le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) par les primes nettes des quatre derniers trimestres. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

**Actif géré.** L'actif géré constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui indique la taille des actifs de notre Compagnie dans les domaines de la gestion d'actifs, de la gestion de patrimoine et de l'assurance. Il n'existe aucune mesure financière normalisée en vertu des normes IFRS. En plus des mesures conformes aux normes IFRS les plus directement comparables, soit le solde du fonds général et des fonds distincts dans nos états de la situation financière, l'actif géré comprend également les autres éléments de l'actif géré.

Les autres éléments de l'actif géré comprennent les actifs des particuliers, les actifs institutionnels et d'autres actifs de tiers, ainsi que ceux du fonds général et des fonds distincts gérés par nos coentreprises. Au Canada, les autres éléments de l'actif géré comprennent les actifs des Clients investis dans des produits de fonds communs de placement destinés aux particuliers de Placements mondiaux Sun Life. En Asie, les autres éléments de l'actif géré comprennent les actifs des Clients investis dans des produits de fonds gérés à Hong Kong, des produits internationaux de gestion de patrimoine, des produits de fonds communs de placement et de fonds gérés aux Philippines, des produits de fonds communs de placement d'actions et de titres à revenu fixe d'Aditya Birla Sun Life AMC Limited, des produits de Sun Life Everbright Asset Management ainsi que l'actif du fonds général et des fonds distincts de nos coentreprises en fonction de notre pourcentage de participation. En ce qui concerne Gestion d'actifs, les autres éléments de l'actif géré comprennent les actifs des particuliers et des Clients institutionnels, ainsi que les capitaux mobilisés comme les engagements non appelés et le levier financier de Gestion SLC. Il n'existe aucune mesure financière conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2022, certaines composantes des autres éléments de l'actif géré ont été renommées « Fonds offerts aux particuliers » et « Fonds institutionnels et fonds gérés » afin de les harmoniser avec les conventions d'appellation du marché. Auparavant, ces composantes étaient appelées Fonds communs de placement et Fonds gérés, respectivement, dans nos rapports de gestion intermédiaires et annuels. Bien que ces modifications d'appellation aient modifié certains termes terminologiques, la composition de ces composantes n'a pas été touchée.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels	
	T4 22	T4 21
Actif du fonds général	205 614	205 374
Fonds distincts	125 292	139 996
Autres éléments de l'actif géré	994 953	1 099 358
Total de l'actif géré	1 325 859	1 444 728

**Modifications des hypothèses et mesures de la direction.** Dans le présent document, l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires (après impôt) est incluse dans le bénéfice net déclaré, mais elle est exclue du bénéfice net sous-jacent, tel qu'il est indiqué à la rubrique D, « Rentabilité », du rapport de gestion annuel de 2022.

La note 10.A des états financiers consolidés pour la période close le 31 décembre 2022 présente l'incidence avant impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés aux actionnaires et aux titulaires de contrat avec participation, déduction faite des actifs au titre des cessions de réassurance, excluant les modifications des autres passifs et actifs relatifs aux contrats. Dans le présent document, les modifications des hypothèses et mesures de la direction représentent l'incidence sur le bénéfice net déclaré attribuable aux actionnaires (après impôt). Dans les états financiers consolidés, il s'agit d'une composante de la variation du total des passifs de la Compagnie.



Le tableau suivant présente un rapprochement des différences entre ces deux mesures.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
	T4 22	T3 22	T4 21	2022	2021
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance (avant impôt)	69	(17)	1	57	(273)
À déduire : Titulaires de contrat avec participation <sup>1)</sup>	(1)	—	—	3	(9)
À déduire : Autres éléments <sup>2)</sup>	—	(20)	—	(20)	—
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses, excluant les titulaires de contrat avec participation (avant impôt)	70	3	1	74	(264)
À déduire : Impôt	14	5	—	19	(93)
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses, excluant les titulaires de contrat avec participation (après impôt)	56	(2)	1	55	(171)
À ajouter : Mesures de la direction (après impôt) <sup>3)</sup>	(2)	9	(20)	7	247
Autres (après impôt) <sup>4)</sup>	—	—	—	—	(2)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (après impôt) <sup>5), 6)</sup>	54	7	(19)	62	74

<sup>1)</sup> Ajustement en vue d'éliminer l'incidence avant impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les montants attribués aux titulaires de contrat avec participation.

<sup>2)</sup> Le poste Autres comprend une charge reflétant la résolution d'une question liée à la fixation des prix de la réassurance pour la Gestion des affaires en vigueur aux États-Unis.

<sup>3)</sup> Ajustement en vue d'inclure l'incidence des mesures de la direction sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et les passifs relatifs aux contrats de placement et qui inclut, par exemple, les changements de prix applicables aux contrats en vigueur, les ententes de réassurance nouvelles ou révisées relatives à des affaires en vigueur et les changements significatifs apportés aux politiques de placement concernant les actifs soutenant nos passifs, après impôt. L'incidence avant impôt des mesures de la direction sur les modifications des méthodes et hypothèses à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance s'est traduite par une diminution de 3 M\$ au quatrième trimestre de 2022 et par une augmentation de 9 M\$ en 2022 (troisième trimestre de 2022 – augmentation de 12 M\$; quatrième trimestre de 2021 – diminution de 25 M\$; 2021 – augmentation de 331 M\$).

<sup>4)</sup> Ajustements en vue d'inclure l'incidence des modifications des méthodes et hypothèses sur les contrats de placement et les autres passifs relatifs aux contrats, après impôt. L'incidence avant impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance s'est chiffrée à néant au quatrième trimestre de 2022 et à néant en 2022 (troisième trimestre de 2022 – néant; quatrième trimestre de 2021 – néant; 2021 – diminution de 2 M\$).

<sup>5)</sup> Inclut l'incidence fiscale des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et les passifs relatifs aux contrats de placement, qui reflète les taux d'imposition des territoires où nous exerçons nos activités.

<sup>6)</sup> Les modifications des hypothèses et mesures de la direction sont incluses dans le bénéfice net déclaré, mais elles sont exclues du calcul du bénéfice net sous-jacent, tel qu'il est indiqué à la rubrique D, « Rentabilité », du rapport de gestion annuel de 2022.

**Actif géré ne générant pas encore d'honoraires.** Cette mesure représente la tranche du capital engagé mais non investi du total de l'actif géré ne générant pas actuellement d'honoraires de gestion. Le montant dépend des modalités propres à chaque fonds. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

**Mobilisation de capitaux.** Cette mesure comprend l'augmentation des engagements de Gestion SLC découlant des activités de collecte de fonds pour l'ensemble des Clients des placements immobiliers, des placements en infrastructures et d'instruments de crédit alternatifs, excluant le levier financier. La mobilisation de capitaux à revenu fixe de première qualité se compose des ventes effectuées auprès de nouveaux Clients. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

**Trésorerie et autres actifs liquides.** Cette mesure comprend la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les titres négociés sur le marché, déduction faite des prêts liés aux acquisitions détenus par la FSL inc. (la société mère ultime), et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive. Cette mesure représente les fonds disponibles pour la réaffectation de capitaux afin de soutenir la croissance des activités.

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	423	2 383
Titres de créance <sup>1)</sup>	1 408	1 421
Titres de capitaux propres <sup>2)</sup>	102	861
Sous-total <sup>3)</sup>	1 933	4 665
À déduire : Prêts liés aux acquisitions (détenus par la FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive) <sup>4)</sup>	(883)	—
Trésorerie et autres actifs liquides (détenus par la FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive) <sup>5)</sup>	1 050	4 665

<sup>1)</sup> Comprennent les obligations négociées sur le marché.

<sup>2)</sup> Comprennent les placements dans des FNB.

<sup>3)</sup> Pour l'exercice 2021, le montant comprenait un produit de 2,0 G\$ lié aux placements de titres de créance subordonnés conclus en novembre 2021, dont une tranche de 1,5 G\$ n'était pas admissible à titre de capital à l'égard du TSAV au moment de l'émission du fait qu'elle était assujettie à des modalités contractuelles exigeant que nous rachetions la totalité des titres sous-jacents dans l'éventualité où l'acquisition de DentaQuest n'était pas conclue. Nous avons conclu l'acquisition de DentaQuest le 1<sup>er</sup> juin 2022.

<sup>4)</sup> Les prêts liés aux acquisitions ont été inclus à titre d'ajustement de la trésorerie et des autres actifs liquides, car ils reflètent le financement de l'acquisition de DentaQuest.

<sup>5)</sup> Représente les fonds disponibles pour la réaffectation des capitaux.

**Taux de change constant.** Nous éliminons l'incidence du change de certaines mesures conformes et non conformes aux normes IFRS afin de faciliter la comparaison de nos résultats d'une période à l'autre. L'incidence du change est estimée au moyen des taux de change en vigueur au cours de la période comparative, en fonction du taux de change moyen ou du taux de change de clôture, selon le cas.

**Déploiement de capital.** Cette mesure représente le montant de capital investi au cours de la période, y compris le levier financier, le cas échéant. Le déploiement de capital comprend également le capital engagé dans des ententes visant des placements en infrastructures devant être investi dans des actifs précis. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

**Bénéfice relatif au surplus.** Cette composante des sources de bénéfices représente le bénéfice net réalisé sur les fonds excédentaires d'une société. Le bénéfice relatif au surplus comprend les profits réalisés sur les actifs disponibles à la vente ainsi que les rendements nets des placements sur les surplus, comme les produits de placement, les produits (pertes) sur les placements en capitaux de lancement, les immeubles de placement comptabilisés à la valeur de marché et les intérêts sur la dette.

**Bénéfices prévus.** La tranche du bénéfice net consolidé avant impôt sur les affaires en vigueur au début de la période de présentation de l'information financière devait être réalisée en fonction de la concrétisation des hypothèses les plus probables formulées au début de la période de présentation de l'information financière. Les bénéfices prévus des sociétés de gestion d'actifs correspondent à leur bénéfice net avant impôt.

**Éléments relatifs aux résultats attribuables au bénéfice net déclaré et au bénéfice net sous-jacent.** Les profits et les pertes avant impôt sont attribuables aux différences entre les résultats réels enregistrés au cours de la période de présentation de l'information financière et les hypothèses les plus probables formulées au début de cette période. Les éléments relatifs aux résultats font partie du cadre relatif aux sources de bénéfices et sont calculés conformément à la ligne directrice D-9 du BSIF, Divulgence des sources de bénéfices.

**Actif géré lié au bénéfice tiré des honoraires.** L'actif géré lié au bénéfice tiré des honoraires se compose d'actifs gérés par Gestion SLC, dont les Clients sont les propriétaires véritables, à l'égard desquels nous fournissons des services de gestion de placements, de gestion immobilière ou des services-conseils et pour lesquels nous touchons des honoraires de gestion en vertu de conventions de gestion ou d'autres conventions d'honoraires. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

**Bénéfice tiré des honoraires et bénéfice d'exploitation.** Le **bénéfice tiré des honoraires** représente la rentabilité des portefeuilles assortis d'honoraires de Gestion SLC, et il est calculé comme étant les produits tirés des honoraires moins les charges liées aux honoraires. Le **bénéfice d'exploitation** représente le bénéfice réalisé par nos activités commerciales, et il est calculé comme étant la somme du bénéfice tiré des honoraires, des produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) et des honoraires en fonction du rendement, ainsi que des intérêts et autres. Les **produits tirés des honoraires** représentent tous les produits tirés des honoraires, exception faite des honoraires liés au rendement, provenant d'investisseurs tiers. Les **charges liées aux honoraires** représentent toutes les charges directement liées à la génération de produits tirés des honoraires provenant d'investisseurs tiers. Les **produits tirés des placements (pertes de placements) et les honoraires en fonction du rendement** représentent le total des produits (pertes) liés à nos capitaux de lancement, déduction faite des charges connexes. Les **intérêts et autres** représentent la rémunération au titre des honoraires en fonction du rendement, nos produits ou charges d'intérêts nets et les produits tirés de la gestion des actifs du fonds général.

Le **bénéfice tiré des honoraires** et le **bénéfice d'exploitation** sont des mesures financières non définies par les IFRS présentées dans l'état supplémentaire du résultat net de Gestion SLC permettant d'améliorer la comparabilité des résultats de Gestion SLC avec ceux de gestionnaires d'actifs alternatifs cotés en bourse. Pour plus de détails, se reporter à notre trousse d'information financière supplémentaire pour le trimestre.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice tiré des honoraires et du bénéfice d'exploitation avec les produits tirés des honoraires et le total des charges de Gestion SLC, selon les normes IFRS.

Gestion SLC (en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
	T4 22	T3 22	T4 21	2022	2021
Produits tirés des honoraires (selon les normes IFRS)	501	310	300	1 412	1 099
À déduire : Ajustements des produits autres que les produits tirés des honoraires <sup>1), 2)</sup>	235	67	59	435	231
<b>Produits tirés des honoraires</b>	<b>266</b>	<b>243</b>	<b>241</b>	<b>977</b>	<b>868</b>
Total des charges (selon les normes IFRS)	452	391	470	1 405	1 271
À déduire : Ajustements des charges autres que les charges liées aux honoraires <sup>2), 3)</sup>	259	206	289	665	600
<b>Charges liées aux honoraires</b>	<b>193</b>	<b>185</b>	<b>181</b>	<b>740</b>	<b>671</b>
<b>Bénéfice tiré des honoraires</b>	<b>73</b>	<b>58</b>	<b>60</b>	<b>237</b>	<b>197</b>
À ajouter : Produits tirés des placements (pertes de placements) et honoraires en fonction du rendement <sup>4)</sup>	13	—	15	24	34
À ajouter : Intérêts et autres <sup>5)</sup>	(21)	(16)	(11)	(50)	(35)
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>65</b>	<b>42</b>	<b>64</b>	<b>211</b>	<b>196</b>

<sup>1)</sup> Comprend les intérêts et autres produits – produits tirés des honoraires, les produits tirés des placements (pertes de placements) et les honoraires en fonction du rendement – produits tirés des honoraires, et les autres produits – produits tirés des honoraires.

<sup>2)</sup> Exclut les produits et les charges connexes liés à certaines ententes de gestion immobilière afin de fournir des mesures plus précises à l'égard de nos activités générant des honoraires.

<sup>3)</sup> Comprend les intérêts et autres, les honoraires liés aux placements – autres, l'amortissement des immobilisations incorporelles, les coûts d'acquisition, d'intégration et de restructuration et les autres charges.

<sup>4)</sup> Les produits tirés des placements (pertes de placements) et les honoraires en fonction du rendement présentés dans le compte de résultat supplémentaire de Gestion SLC ont trait à nos placements en capitaux de lancement et, par conséquent, nous avons exclu les profits ou les pertes de certaines couvertures non liées aux capitaux de lancement qui sont présentés au poste Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) en vertu des normes IFRS comme suit (les montants ont été arrondis) :

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
	T4 22	T3 22	T4 21	2022	2021
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) (selon les normes IFRS)	5	(14)	(1)	1	19
À déduire : Autres – Produits tirés des placements (pertes de placements)	(3)	(14)	(5)	(15)	(3)
À ajouter : Produits tirés des placements (pertes de placements) et honoraires en fonction du rendement – produits tirés des honoraires	5	—	11	8	12
Produits tirés des placements (pertes de placements) et honoraires en fonction du rendement	13	—	15	24	34

<sup>5)</sup> Comprend les intérêts et les autres éléments présentés au poste Produits tirés des honoraires selon les normes IFRS, déduction faite des intérêts et autres éléments présentés au poste Total des charges selon les normes IFRS.

**Ratio de levier financier.** Ce ratio de la dette totale sur le total du capital représente le ratio de la dette et des actions privilégiées sur le total du capital, où la dette se compose de tous les titres de créance admissibles en tant que capital. Les titres de créance admissibles en tant que capital se composent pour leur part des titres de créance subordonnés et des instruments de capital novateurs. Ce ratio est un indicateur de la suffisance du capital de la Compagnie évalué en fonction de sa proportion de titres de créance admissibles en tant que capital, conformément aux lignes directrices du BSIF.

**Incidence du change.** Afin de faciliter la comparaison de nos résultats d'une période à l'autre, l'incidence favorable ou défavorable du change est estimée au moyen des taux de change en vigueur au cours de la période comparative, pour plusieurs mesures financières conformes et non conformes aux normes IFRS, selon le taux de change moyen ou le taux de change de clôture, selon le cas. Les éléments ayant une incidence sur une période de présentation de l'information financière comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) présentés dans nos états consolidés du résultat net, ainsi que le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) et les souscriptions sont convertis en dollars canadiens selon les taux de change moyens en vigueur au cours de la journée, du mois ou du trimestre pertinent. Dans le cas des éléments évalués à un moment précis, comme les actifs et les passifs présentés dans nos états consolidés de la situation financière, ainsi que les composantes de l'actif géré et des bénéfices prévus de l'information fournie sur nos sources de bénéfices, les taux de fin de période sont utilisés pour la conversion des devises.

**Incidence des affaires nouvelles.** Incidence des affaires nouvelles sur le bénéfice net avant impôt au moment de la vente au cours de la période de présentation de l'information financière. Les nouvelles souscriptions peuvent se traduire par un profit ou une perte au moment de la vente, principalement en raison de l'écart entre les hypothèses relatives à l'évaluation et les hypothèses utilisées lors de la fixation des prix, ou de l'écart entre les frais d'acquisition réels et les frais présumés lors de la fixation des prix.

**Autres éléments de l'actif géré.** Les autres éléments de l'actif géré comprennent les actifs des particuliers, les actifs institutionnels et d'autres actifs de tiers, ainsi que ceux du fonds général et des fonds distincts gérés par nos coentreprises. Au Canada, les autres éléments de l'actif géré comprennent les actifs des Clients investis dans des produits de fonds communs de placement destinés aux particuliers de Placements mondiaux Sun Life. En Asie, les autres éléments de l'actif géré comprennent les actifs des Clients investis dans des produits de fonds gérés à Hong Kong, des produits internationaux de gestion de patrimoine, des produits de fonds communs de placement et de fonds gérés aux Philippines, des produits de fonds communs de placement d'actions et de titres à revenu fixe d'Aditya Birla Sun Life AMC Limited, des produits de Sun Life Everbright Asset Management ainsi que l'actif du fonds général et des fonds distincts de nos coentreprises en fonction de notre pourcentage de participation. En ce qui concerne Gestion d'actifs, les autres éléments de l'actif géré comprennent les actifs des particuliers et des Clients institutionnels, ainsi que les capitaux

mobilisés comme les engagements non appelés et le levier financier de Gestion SLC. Il n'existe aucune mesure financière conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2022, certaines composantes des autres éléments de l'actif géré ont été renommées « Fonds offerts aux particuliers » et « Fonds institutionnels et fonds gérés » afin de les harmoniser avec les conventions d'appellation du marché. Auparavant, ces composantes étaient appelées Fonds communs de placement et Fonds gérés, respectivement, dans nos rapports de gestion intermédiaires et annuels. Certains éléments ont changé d'appellation, mais leur composition n'a pas été touchée.

**Marge avant impôt sur le bénéfice tiré des honoraires.** Ce ratio est une mesure de la rentabilité de Gestion SLC par rapport aux fonds générant des produits sous forme d'honoraires récurrents, tout en excluant les produits tirés des placements et les honoraires en fonction du rendement. Le ratio est calculé en divisant le bénéfice tiré des honoraires par les produits tirés des honoraires, et il est fondé sur les 12 derniers mois. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

**Marge d'exploitation nette avant impôt.** Ce ratio est une mesure de la rentabilité pour lequel il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable. Pour la MFS, ce ratio est calculé en excluant l'incidence des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS et certaines commissions versées qui sont de nature compensatoire. Ces commissions sont exclues afin de neutraliser leur incidence sur la marge d'exploitation nette avant impôt, et elles n'ont aucune incidence sur la rentabilité de la MFS. Pour Gestion SLC, le ratio est calculé en divisant le total du bénéfice d'exploitation par les produits tirés des honoraires plus les produits tirés des placements (les pertes de placements) et les honoraires en fonction du rendement, et il est fondé sur les 12 derniers mois.

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2022, cette mesure a été renommée « marge d'exploitation nette avant impôt » afin d'améliorer la cohérence des désignations au sein de notre secteur Gestion d'actifs. Auparavant, cette mesure était appelée « ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS » dans nos rapports de gestion annuels et intermédiaires. Cette mesure a changé d'appellation, mais sa composition n'a pas été touchée.

Le tableau suivant présente un rapprochement avec le calcul de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS.

MFS (en millions de dollars américains)	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
	T4 22	T3 22	T4 21	2 022	2 021
<b>Produits</b>					
Produits tirés des honoraires (selon les normes IFRS)	775	801	981	3 323	3 779
À déduire : Commissions	99	104	131	433	509
À déduire : Autres <sup>1)</sup>	(13)	(13)	(10)	(53)	(42)
<b>Produits ajustés</b>	<b>689</b>	<b>710</b>	<b>860</b>	<b>2 943</b>	<b>3 312</b>
<b>Charges</b>					
Charges (selon les normes IFRS)	514	500	668	2 162	2 650
(Produits nets tirés des placements) pertes nettes de placement (selon les normes IFRS)	(22)	(7)	(1)	(17)	—
À déduire : Ajustements de la juste valeur brute de droits à des paiements fondés sur des actions <sup>2)</sup>	(11)	(17)	56	(38)	216
À déduire : Commissions	99	104	131	433	509
À déduire : Autres <sup>1)</sup>	(13)	(13)	(10)	(53)	(42)
<b>Charges ajustées</b>	<b>417</b>	<b>419</b>	<b>490</b>	<b>1 803</b>	<b>1 967</b>
<b>Marge d'exploitation nette avant impôt</b>	<b>40 %</b>	<b>41 %</b>	<b>43 %</b>	<b>39 %</b>	<b>41 %</b>

<sup>1)</sup> Le poste Autres comprend les différences de base comptable, telles que les honoraires de sous-conseiller et les provisions pour produits.

<sup>2)</sup> Se reporter à la rubrique « Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent » pour plus de détails sur cet ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS.

**Rendement des capitaux propres.** Les normes IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des normes IFRS. Pour déterminer le rendement des capitaux propres déclaré et le rendement des capitaux propres sous-jacent, respectivement, le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) et le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) sont divisés par le total moyen pondéré des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Le rendement des capitaux propres donne un indice de la rentabilité globale de la Compagnie. Le rendement des capitaux propres trimestriels est annualisé.

**Souscriptions et flux bruts.** Au Canada, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et de produits de la Sun Life Santé; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine et les souscriptions enregistrées par les RCR. Aux États-Unis, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions des Garanties collectives. En Asie, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et collective réalisées par nos filiales, ainsi que par nos coentreprises et entreprises associées, en fonction de notre pourcentage de participation, aux Philippines, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Malaisie, au Vietnam, à la Division International, à Hong Kong et à Singapour, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits de gestion de patrimoine à Hong Kong, les souscriptions de titres de fonds communs de placement aux Philippines, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées par nos coentreprises et entreprises associées en Inde et en Chine, et les souscriptions d'Aditya Birla Sun Life AMC Limited au chapitre des fonds communs de placement d'actions et de titres à revenu fixe, en fonction de notre pourcentage de participation, y compris les souscriptions réalisées par nos partenaires de distribution du secteur bancaire. Les flux bruts de Gestion d'actifs comprennent les fonds offerts à des particuliers et des Clients institutionnels; les flux bruts de Gestion SLC comprennent les capitaux mobilisés, comme les engagements en capitaux non appelés et le levier financier. Au Canada et en Asie, les souscriptions nettes comprennent les souscriptions brutes de produits de gestion de patrimoine, déduction faite des rachats. Les flux nets de Gestion d'actifs se composent des flux bruts déduction faite des sorties brutes. Les flux nets de Gestion SLC ne comprennent pas les distributions versées à des Clients provenant de la vente

d'actifs sous-jacents dans des fonds à capital fixe. Afin de permettre des comparaisons plus efficaces entre les différentes périodes de présentation financière, nous présentons les souscriptions et les flux bruts en excluant l'incidence du change. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

**Sources de bénéfices.** Les sources de bénéfices sont établies conformément à la ligne directrice D-9 du BSIF, Divulgence des sources de bénéfices; leur présentation n'est donc pas prescrite en vertu des normes IFRS. La préparation du document et de son contenu n'est assujettie à aucune norme, puisqu'elle dépend de la méthode, des estimations et des hypothèses utilisées. Les composantes des sources de bénéfices sont les bénéfices prévus, l'incidence des affaires nouvelles, les gains et les pertes actuariels, les mesures de la direction et les modifications des hypothèses et le bénéfice relatif au surplus. Aux fins de comparaison, d'une période à l'autre, ce document présente les variations des bénéfices prévus à titre de croissance des affaires.

**Ratio de distribution sous-jacent.** Ce ratio représente le ratio des dividendes versés par action sur le bénéfice par action sous-jacent dilué de la période. Nous utilisons ce ratio dans le cadre du processus d'établissement du budget d'investissement pour nous assurer d'atteindre nos cibles en matière de distribution, compte tenu des initiatives d'investissement prévues. Nous visons un ratio de distribution sous-jacent se situant entre 40 % et 50 % en fonction du bénéfice par action sous-jacent. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique I, « Gestion du capital et des liquidités », de notre rapport de gestion annuel de 2022.

**Taux d'imposition effectif sous-jacent.** Cette mesure est calculée en fonction du bénéfice net sous-jacent avant impôt et de la charge d'impôt liée à celui-ci. Notre taux d'imposition prévu par la loi est habituellement réduit par divers avantages fiscaux, comme des taux d'imposition moins élevés sur le bénéfice imposable dans des territoires étrangers, différentes sources de produits tirés des placements exonérés d'impôt et d'autres avantages fiscaux durables. Notre taux d'imposition effectif facilite l'analyse de l'incidence des taux d'imposition au cours de la période.

**Valeur des affaires nouvelles.** La valeur des affaires nouvelles représente la valeur actualisée de nos meilleures estimations des bénéfices distribuables futurs, déduction faite du coût du capital, des contrats relatifs aux affaires nouvelles conclus au cours d'une période donnée, exception faite des affaires nouvelles réalisées par notre pilier Gestion d'actifs. Les hypothèses utilisées aux fins de ces calculs sont généralement conformes à celles utilisées lors de l'évaluation de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance, hormis le fait que les taux d'actualisation utilisés se rapprochent des attentes théoriques en matière de rendement que pourrait avoir un investisseur en capitaux propres. Le capital requis est fondé sur la valeur la plus élevée entre le ratio d'exploitation cible du TSAV de la Sun Life du Canada et le ratio d'exploitation cible en matière de capital local (propre à un pays). La valeur des affaires nouvelles est une mesure utile pour évaluer la valeur actualisée générée par les contrats relatifs aux affaires nouvelles. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

### 3. Rapprochement de certaines mesures financières non conformes aux IFRS

#### Rapprochement entre le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent – Données avant impôt par secteur d'activité

T4 22						
(en millions de dollars)	Canada	États-Unis	Gestion d'actifs	Asie	Organisation internationale	Total
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	367	110	322	98	54	951
À déduire : Incidence des marchés (avant impôt) <sup>1)</sup>	(110)	(79)	—	(87)	3	(273)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	47	4	—	16	—	67
Autres ajustements (avant impôt) <sup>1), 2)</sup>	(1)	(96)	9	17	(17)	(88)
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus <sup>2)</sup>	107	41	—	—	107	255
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	324	240	313	152	(39)	990
T3 22						
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	210	94	215	125	(178)	466
À déduire : Incidence des marchés (avant impôt) <sup>1)</sup>	(170)	(22)	—	8	(28)	(212)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	62	(33)	—	(58)	44	15
Autres ajustements (avant impôt) <sup>1), 2)</sup>	(1)	(102)	(89)	—	(170)	(362)
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus <sup>2)</sup>	19	35	9	—	13	76
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	300	216	295	175	(37)	949
T4 21						
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	356	85	140	446	51	1 078
À déduire : Incidence des marchés (avant impôt) <sup>1)</sup>	71	51	—	29	2	153
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	2	(23)	—	(2)	—	(23)
Autres ajustements (avant impôt) <sup>1), 2)</sup>	(3)	(10)	(273)	353	—	67
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus <sup>2)</sup>	20	(5)	31	(64)	1	(17)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	266	72	382	130	48	898

<sup>1)</sup> Se reporter à la rubrique « Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent » pour une présentation des composantes de cet ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS.

<sup>2)</sup> Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la présentation des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS a été modifiée. Nous avons mis à jour les périodes précédentes afin de refléter cette modification de présentation. La modification n'a eu aucune incidence sur la présentation après impôt.

#### Rapprochement entre le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent – Données avant impôt par division – Gestion d'actifs

(en millions de dollars)	T4 22		T3 22		T4 21	
	MFS	Gestion SLC	MFS	Gestion SLC	MFS	Gestion SLC
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	303	19	312	(97)	295	(155)
À déduire : Autres ajustements (avant impôt) <sup>1), 2)</sup>	33	(24)	42	(131)	(48)	(225)
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus <sup>2)</sup>	(5)	5	(5)	14	1	30
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	275	38	275	20	342	40

<sup>1)</sup> Se reporter à la rubrique « Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent » pour une présentation de cet ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS.

<sup>2)</sup> Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la présentation des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS a été modifiée. Nous avons mis à jour les périodes précédentes afin de refléter cette modification de présentation. La modification n'a eu aucune incidence sur la présentation après impôt.

**Rapprochement entre le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent – Données avant impôt en dollars américains**

(en millions de dollars américains)	T4 22		T3 22		T4 21	
	États-Unis	MFS	États-Unis	MFS	États-Unis	MFS
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	<b>81</b>	<b>223</b>	72	240	68	234
À déduire : Incidence des marchés (avant impôt) <sup>1)</sup>	<b>(58)</b>	—	(18)	—	42	—
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	<b>3</b>	—	(25)	—	(19)	—
Autres ajustements (avant impôt) <sup>1), 2)</sup>	<b>(71)</b>	<b>24</b>	(78)	32	(8)	(39)
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus <sup>2)</sup>	<b>30</b>	<b>(3)</b>	27	(4)	(3)	1
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	<b>177</b>	<b>202</b>	166	212	56	272

<sup>1)</sup> Se reporter à la rubrique « Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent » pour une présentation de cet ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS.

<sup>2)</sup> Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la présentation des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS a été modifiée. Nous avons mis à jour les périodes précédentes afin de refléter cette modification de présentation. La modification n'a eu aucune incidence sur la présentation après impôt.

**Rapprochement entre le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent – Garanties collectives aux États-Unis – Données avant impôt en dollars américains**

Le tableau suivant présente les montants qui ont été exclus de notre bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) pour les Garanties collectives aux États-Unis, lequel est utilisé pour calculer la marge après impôt des Garanties collectives aux États-Unis pour les quatre derniers trimestres.

(en millions de dollars américains)	T4 22	T3 22	T4 21
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires <sup>1)</sup>	<b>110</b>	92	—
À déduire : Incidence des marchés (avant impôt) <sup>2)</sup>	<b>(5)</b>	(5)	—
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	—	(8)	—
Autres ajustements (avant impôt) <sup>2)</sup>	<b>(1)</b>	(1)	(1)
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus	<b>1</b>	3	(1)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) pour les Garanties collectives aux États-Unis	—	103	—

<sup>1)</sup> Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2022, nous avons commencé à présenter des informations sur le rendement et les résultats de la division des garanties de frais dentaires, qui représente nos activités existantes d'assurance frais dentaires et d'assurance frais d'optique au sein des Garanties collectives, conjointement avec DentaQuest, société acquise le 1<sup>er</sup> juin 2022. Nous avons mis à jour les périodes précédentes afin de refléter cette modification de présentation.

<sup>2)</sup> Se reporter à la rubrique « Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent » pour une présentation de cet ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS.

## H. Énoncés prospectifs

À l'occasion, la Compagnie présente, verbalement ou par écrit, des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent i) les énoncés se rapportant à nos stratégies; ii) les énoncés se rapportant à notre intention de céder la Sun Life UK; iii) les énoncés se rapportant à la distribution de nos produits en vertu de notre partenariat de bancassurance avec la Dah Sing Bank à Hong Kong; iv) les énoncés se rapportant à l'incidence prévue de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9; v) les énoncés se rapportant à nos initiatives de croissance et autres objectifs d'affaires; vi) les énoncés se rapportant à nos cibles et à nos engagements (y compris en ce qui concerne notre plan de durabilité et notre objectif de zéro émission nette); vii) les énoncés se rapportant aux stratégies que nous avons mises en œuvre en réponse à la pandémie de COVID-19 et à la conjoncture économique connexe, ainsi qu'à leur incidence sur la Compagnie; viii) les énoncés de nature prévisionnelle ou dont la réalisation est tributaire, ou qui font mention de conditions ou d'événements futurs; et ix) les énoncés qui renferment des mots ou expressions tels que « atteindre », « viser », « ambition », « prévoir », « aspirer à », « hypothèse », « croire », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « but », « avoir l'intention de », « peut », « objectif », « initiatives », « perspectives », « planifier », « projeter », « chercher à », « devrait », « stratégie », « s'efforcer de », « cibler », « fera », ou d'autres expressions semblables. Entrent dans les énoncés prospectifs les possibilités et hypothèses présentées relativement à nos résultats d'exploitation futurs. Ces énoncés font état de nos attentes, estimations et prévisions actuelles en ce qui concerne les événements futurs, et non de faits passés, et ils pourraient changer, particulièrement en raison de la pandémie de COVID-19 qui sévit actuellement et qui évolue ainsi que de son incidence sur l'économie mondiale et de ses répercussions incertaines sur nos activités.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie des résultats futurs et comportent des risques et des incertitudes dont la portée est difficile à prévoir. Les résultats et la valeur pour l'actionnaire futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui sont présentés dans ces énoncés prospectifs. De plus, à mesure que la Sun Life s'efforce de faire progresser ses objectifs en matière de climat, des facteurs externes échappant au contrôle raisonnable de la Sun Life pourraient nuire à leur réalisation, notamment divers efforts de décarbonisation dans l'ensemble des économies, la nécessité de l'élaboration de politiques climatiques réfléchies à l'échelle mondiale, de meilleures données qui soient plus approfondies, des méthodes raisonnablement étayées, des progrès technologiques, l'évolution du comportement des consommateurs, les défis liés à l'équilibre entre les objectifs d'émission intermédiaires et une transition juste et ordonnée, et d'autres considérations importantes, notamment les obligations juridiques et réglementaires. D'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats et la valeur réels pour les actionnaires pourraient différer sensiblement de ceux qui sont présentés dans les énoncés prospectifs comprennent, notamment, l'incidence de la pandémie de COVID-19 et de la conjoncture économique connexe sur nos activités, notre liquidité, notre situation financière ou nos résultats financiers et des facteurs traités aux rubriques D, « Rentabilité – 5 – Impôt sur le résultat », F, « Solidité financière » et J, « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel de 2022 et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de 2022 de la FSL inc., et des facteurs décrits dans d'autres documents déposés par la FSL inc. auprès des autorités canadiennes et américaines de réglementation des valeurs mobilières, que l'on peut consulter au [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et au [www.sec.gov](http://www.sec.gov), respectivement.

Les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses et estimations, ainsi que nos attentes et nos prévisions, soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs présentés dans le présent document sont indiqués ci-après. La réalisation de nos énoncés prospectifs dépend essentiellement du rendement de notre entreprise, qui est assujéti à de nombreux risques. Les facteurs susceptibles d'entraîner un écart significatif entre les résultats réels et les résultats escomptés comprennent notamment : les **risques de marché** – les risques liés au rendement des marchés des actions; à la fluctuation ou à la volatilité des taux d'intérêt, des écarts de crédit et des écarts de swap; aux placements immobiliers; aux fluctuations des taux de change et à l'inflation; les **risques d'assurance** – les risques liés aux comportements des titulaires de contrat, aux résultats enregistrés au chapitre de la mortalité, aux résultats enregistrés au chapitre de la morbidité et à la longévité; à la conception des produits et à la fixation des prix; à l'incidence de dépenses futures plus élevées que prévu; et à la disponibilité, au coût et à l'efficacité de la réassurance; les **risques de crédit** – les risques liés aux émetteurs des titres de notre portefeuille de placements, aux débiteurs, aux titres structurés, aux réassureurs, aux contreparties, à d'autres institutions financières et à d'autres entités; les **risques d'entreprise et risques stratégiques** – les risques liés aux conjonctures économique et politique mondiales; à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies d'entreprise; aux changements se produisant dans les canaux de distribution ou le comportement des Clients, y compris les risques liés aux pratiques commerciales des intermédiaires et des agents; à l'incidence de la concurrence; au rendement de nos placements et des portefeuilles de placements qui sont gérés pour les Clients, tels que les fonds distincts et les fonds communs de placement; aux changements dans les tendances de placement et dans les préférences des Clients en faveur de produits différents des produits ou des stratégies de placement que nous offrons; à l'évolution des environnements juridique et réglementaire, y compris les exigences en matière de capital et les lois fiscales; à l'environnement, ainsi qu'aux lois et aux règlements en matière environnementale; les **risques opérationnels** – les risques liés aux atteintes à la sécurité informatique et à la protection des renseignements personnels et aux défaillances à ces égards, y compris les cyberattaques; à notre capacité d'attirer et de fidéliser des employés; à l'observation des exigences réglementaires et prévues par la loi et aux pratiques commerciales, y compris l'incidence des demandes de renseignements et des enquêtes liées à la réglementation; à la réalisation des fusions, des acquisitions, des investissements stratégiques et des cessions, et aux activités d'intégration qui s'y rattachent; à notre infrastructure de technologies de l'information; aux défaillances des systèmes informatiques et des technologies fonctionnant sur Internet; à la dépendance à l'égard de relations avec des tiers, y compris les contrats d'impartition; à la poursuite des affaires; aux erreurs de modélisation; à la gestion de l'information; les **risques de liquidité** – la possibilité que nous soyons dans l'incapacité de financer la totalité de nos engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance; et les **autres risques** – les questions relatives à la COVID-19, y compris son incidence sur l'économie mondiale et sur les activités, la situation financière et les résultats de la Sun Life; aux risques liés à IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et à IFRS 9, *Instruments financiers*; à nos activités internationales, y compris nos coentreprises; aux conditions de marché ayant une incidence sur notre situation sur le plan du capital ou sur notre capacité à mobiliser des capitaux; à la révision à la baisse des notations de solidité financière ou de crédit; et aux questions d'ordre fiscal, y compris les estimations faites et le jugement exercé dans le calcul des impôts.

Les facteurs de risque suivants sont liés à notre intention de céder la Sun Life UK et pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos énoncés prospectifs : 1) la capacité des parties à conclure la transaction; 2) l'incapacité des parties d'obtenir les consentements et les approbations exigés ou de satisfaire aux conditions permettant de réaliser la transaction en temps opportun, ou de simplement les réaliser; 3) notre capacité à tirer parti des avantages financiers et stratégiques de la transaction; et 4) l'incidence de l'annonce de la transaction ainsi que l'affectation de nos



ressources à l'achèvement de la transaction. Chacun de ces risques pourrait avoir des répercussions sur nos relations d'affaires (y compris les relations avec des employés, des Clients, des distributeurs et des partenaires futurs et éventuels) et pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre situation financière et nos perspectives actuelles et futures.

La Compagnie ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser ses énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieures à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

## Conférence téléphonique portant sur les résultats

Les résultats financiers de la Compagnie pour le quatrième trimestre de 2022 seront présentés lors de la conférence téléphonique qui aura lieu le jeudi 9 février 2023, à 10 h, heure de l'Est. Pour accéder à la webémission ou à la conférence téléphonique, rendez-vous au [www.sunlife.com/RapportsTrimestriels](http://www.sunlife.com/RapportsTrimestriels) 10 minutes avant l'heure prévue. Nous encourageons les gens qui participent à la conférence en mode écoute seulement à se connecter à la webémission. La webémission et la présentation seront par la suite archivées sur le site Web de la Compagnie et accessibles à l'adresse [www.sunlife.com](http://www.sunlife.com) jusqu'à la clôture du quatrième trimestre de 2023.

### Renseignements pour les médias :

Ariane Richard  
Conseillère principale, relations publiques  
Téléphone : 438-364-6807  
[ariane.richard@sunlife.com](mailto:ariane.richard@sunlife.com)

### Renseignements pour les investisseurs :

Yaniv Bitton  
Vice-président, chef des relations avec les investisseurs et des marchés financiers  
Téléphone : 416-979-6496  
[yaniv.bitton@sunlife.com](mailto:yaniv.bitton@sunlife.com)